

# La formation des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs Montréalais: la longue marche vers le syndicalisme (1859-1881)

Peter Bischoff

Volume 21, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/llt21art01>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Committee on Labour History

ISSN

0700-3862 (print)

1911-4842 (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

This paper examines the causes for the slow development of trade unionist traditions among Montreal moulders. Founded in 1859, the Montreal moulders' union underwent two decades of relative stagnation, before experiencing an important expansion. During the same period, in other Canadian towns, the moulders rapidly formed strong unions.

In Montreal, ethnic and linguistic differences between the British and French Canadian moulders, and the tensions they engendered during the period, seem to have been at the center of the problem. Only a minority of moulders, primarily those of Scottish, Irish, English, and American origin, were involved in the union from the outset. The non-unionized moulders, mainly French Canadians, apparently opted for a more spontaneous form of militancy. Often organizing on a temporary basis, their position was solidified by their functional autonomy in the workplace. But in the long run, through a lengthy process of adaptation, and under the threat of degradation of their craft, the moulders closed ranks around a permanent organization of regulation and defense of their trade. The union's rise was carried out under the impulse of the French-Canadian moulders, and secondary, the Irish-Canadian moulders.

Cite this article

Bischoff, P. (1988). La formation des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs Montréalais: la longue marche vers le syndicalisme (1859-1881). *Labour/Le Travailleur*, 21, 9–44.

## ARTICLES

# La formation des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs montréalais: la longue marche vers le syndicalisme (1859-1881)

Peter Bischoff

Come, then, Molders, be united,  
Stand together, one for all,  
For in Union lies our strength, boys -  
Still divided we must fall,  
Bury what is past forever,  
For the future right begin;  
Have respect for one another,  
Then we will have Union men.

### CHORUS

Do your best for one another,  
Stand united, heart and hand;  
Always help a Union Brother,  
Toiling in the flasks and sand.<sup>1</sup>

AU QUEBEC, LES ANNEES 1859-1881 constituent une période encore bien mal connue pendant laquelle les travailleurs apprennent les nouvelles règles

<sup>1</sup>Extrait d'une chanson composée par Wm. B. Creech, mouleur du local de Chicago de l'*Iron Molders Union of North America*, sur l'air de "Pulling Hard against the Stream," *Iron Molders Journal*, novembre 1879, 9.

de la société industrielle et établissent leurs propres institutions de défense. Le présent article vise à apporter, par l'analyse de l'expérience des mouleurs montréalais, des éléments d'explication permettant de mieux comprendre le processus de formation des traditions de solidarité ouvrière et d'unité syndicale, pendant cette période charnière de développement du mouvement ouvrier.

La solidarité ouvrière s'exprime lorsque des travailleurs prennent conscience de leur communauté d'intérêts et de la nécessité de l'unité d'action pour défendre ou promouvoir collectivement ces intérêts. Avec l'accélération du développement industriel, à partir de la décennie 1850 et surtout de la décennie 1860, un nombre croissant d'ouvriers, réalisent que cette solidarité ouvrière doit s'appuyer sur une organisation *permanente* de défense de leurs intérêts: d'où l'apparition de syndicats dans des secteurs de plus en plus diversifiés de l'économie.<sup>2</sup> Cette prise de conscience de l'importance de l'unité syndicale des travailleurs constitue alors un jalon important dans le processus de formation des traditions de solidarité ouvrière, qui témoigne de la position centrale qu'occupent dorénavant les rapports de production capitalistes.

L'expérience des mouleurs montréalais présente un triple intérêt pour l'étude du processus de formation des traditions de solidarité ouvrière et d'unité syndicale. Ces ouvriers hautement qualifiés de la métallurgie oeuvrent dans un secteur industriel stratégique en plein essor, dont le champ est rapidement dominé par de grandes entreprises, tout en conservant une autonomie fonctionnelle considérable au travail. De plus, à l'intérieur de ce groupe de travailleurs caractérisé par une diversité ethnique considérable, il faut noter la présence d'un important contingent de Canadiens français, qui forment progressivement la majorité des effectifs.<sup>3</sup> Enfin, le métier connaît un développement précoce du syndicalisme: dès 1859, des mouleurs fondent un syndicat. Pourtant l'influence de ce dernier ne prend de l'envergure qu'à partir de la fin de la crise économique de 1874-79.

Pourquoi l'hégémonie du syndicat est-elle si longue à s'affirmer? Par quelles expériences les mouleurs non-syndiqués, longtemps nettement majori-

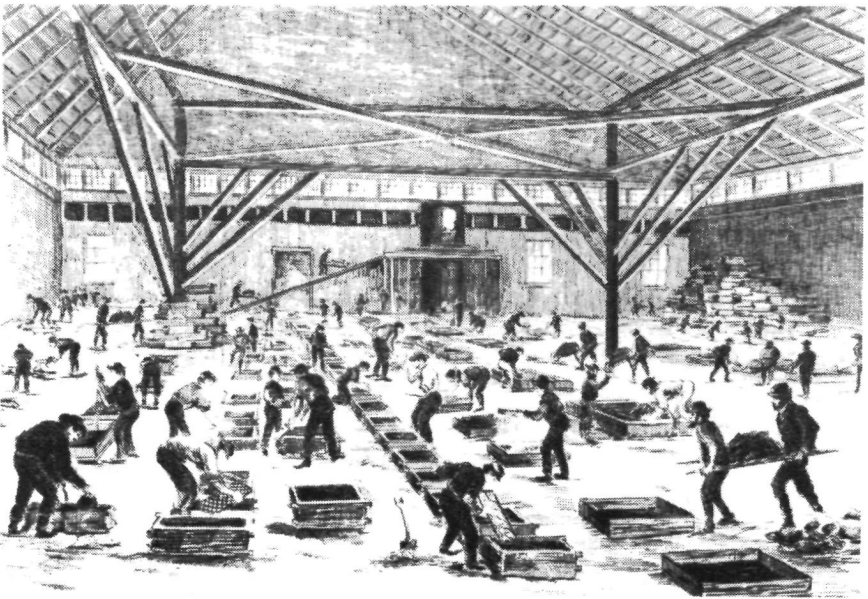
<sup>2</sup>Pour un relevé des organisations du mouvement ouvrier formées pendant cette première période d'essor, qui précède l'avance considérable que connaîtra le syndicalisme au cours des années 1880, voir: Jacques Rouillard, "Répertoire des syndicats au Québec (1827-1900) in Jean Hamelin (dir.), *Les travailleurs québécois, 1851-1896* (Montréal, 1975), 203-21; Eugene Forsey, *Trade Unions in Canada, 1812-1902*, (Toronto, 1982), 24-89.

<sup>3</sup>L'historiographie a longtemps sous-estimé le rôle des Canadiens français dans le mouvement ouvrier des décennies précédant les années 1870. Voir en particulier: H. Clare Pentland, *Labour and Capital in Canada, 1650-1860* (Toronto, 1981); Jean Hamelin, dir. *Les travailleurs québécois, 1851-1896* (Montréal, 1975); Fernand Harvey, *Révolution industrielle et travailleurs: une enquête sur les rapports entre le Capital et le Travail au Québec à la fin du XIXe siècle* (Montréal, 1978). Cependant, dans son mémoire de maîtrise, Joanne Burgess souligne que, dès la période 1840-1870, les Canadiens français vont dominer progressivement le métier de cordonnier à Montréal; Joanne Burgess, "L'industrie de la chaussure à Montréal, 1840-1870: de l'artisanat à la fabrique," mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1977, 21, 88 et 89.

taires à Montréal, sont-ils amenés à joindre en masse le syndicat à partir de 1879? Comment le processus de formation des traditions de solidarité ouvrière est-il influencé par les rapports entre solidarité de classe et solidarité ethnique chez ces mouleurs? Ces questions forment le fil conducteur de notre recherche et nous tenterons d'y apporter des réponses satisfaisantes. Contrairement aux travaux déjà réalisés au Québec et au Canada sur les ouvriers au sein de la grande industrie, et qui ont concentré leur attention sur la fraction syndiquée des travailleurs de métier, nous examinerons un groupe professionnel dans sa totalité pour déterminer les circonstances de la syndicalisation de ses membres.

Nous verrons d'abord, dans une première partie, le cadre industriel dans lequel oeuvrent les mouleurs, les principales caractéristiques du métier et les traits généraux des effectifs des mouleurs montréalais pendant les années 1859-1881. La seconde et principale partie de l'article portera sur le développement des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs à Montréal. Elle est divisée en deux périodes pour souligner le changement dans le rythme de développement du syndicalisme: les années 1859-1873, qui marquent un commencement très difficile, et la période 1874-1881, caractérisée par une stabilisation puis une montée rapide du syndicat.

### 1. *L'essor de la métallurgie et du métier de mouleur à Montréal*



*Moulding Shop, Clendinning Foundry, Montreal (PAC C-58597)*

### A. L'industrie métallurgique

LA CROISSANCE DE LA métallurgie québécoise est avant tout l'oeuvre d'industries concentrées à Montréal ou en banlieue de la ville. Malgré l'apparition d'industries concurrentes à Hamilton et à Toronto, l'agglomération montréalaise constitue le plus important centre de fabrication de produits métalliques au Canada durant les années 1859-1881.<sup>4</sup>

Parmi l'ensemble des industries de la métallurgie qui se développent à Montréal, trois sous-secteurs, figurant parmi les plus importants, utilisent le moulage dans la fabrication de leurs produits: il s'agit des fonderies, de la grande entreprise de construction et de réparation de matériel roulant de chemins de fer du Grand-Tronc et de fabriques de machines à coudre. La croissance rapide de ces trois industries à Montréal remonte aux années 1850 et entraîne de ce fait l'essor des effectifs des mouleurs.<sup>5</sup> Regroupant uniquement des ouvriers masculins, les effectifs passent de 174 en 1860-61, à 368 en 1870-71 et à 526 en 1880-81.<sup>6</sup>

Les mouleurs montréalais oeuvrent dans les ateliers de moulage d'industries variées, dont la majorité des établissements utilise largement des machines à vapeur pour actionner leur machinerie, tandis que le reste, c'est-à-dire une minorité, a recours à la puissance hydraulique du canal Lachine. La plupart des entreprises sont situées dans l'ouest de la ville avec une nette préférence pour le quartier industriel de Ste-Anne.<sup>7</sup> Profitant de la place centrale de Montréal dans le réseau canadien des transports, elles produisent non seulement pour le marché local, mais aussi souvent pour le marché national et international. Durant les années 1859-1881, les mouleurs se situent donc au centre du capitalisme industriel montant.

<sup>4</sup>Recensements industriels imprimés du Canada de 1861, 1871 et 1881.

<sup>5</sup>La vingtaine de fonderies établies dans la ville durant la période constituent les principaux employeurs de mouleurs. Formant un sous-secteur très dynamique, les fonderies connaissent une concentration rapide de la main-d'oeuvre: en 1871, 67% des employés du sous-secteur sont regroupés dans des établissements de plus de 100 travailleurs. Les ateliers de construction et de réparation du matériel roulant du Grand-Tronc, qui engagent 450 ouvriers en 1861, 790 en 1871 et 1,210 en 1881, représentent probablement aussi un important employeur de mouleurs. L'industrie de fabrication de machines à coudre occupe une place très secondaire car elle connaît une expansion plus tardive et engage un nombre de travailleurs beaucoup moins élevé que les deux sous-secteurs précédents.

<sup>6</sup>Ces chiffres ont été établis à partir de l'utilisation conjointe des sources suivantes: les listes nominatives des recensements du Canada de l'agglomération montréalaise de 1861, 1871 et 1881; des *Montreal Directory* de 1860-62, 1870-72, 1880-82; des rôles d'évaluation de la ville de Montréal de 1860, 1861, 1870, 1871, 1880 et 1881; des rôles d'évaluation des villes de St-Henri et de Ste-Cunégonde de 1881. Le lecteur est référé à l'appendice I du mémoire de maîtrise de l'auteur, intitulé "Jumelage de sources pour la détermination de la taille et des caractéristiques de l'ensemble des effectifs des mouleurs," pour les informations concernant la méthodologie employée.

<sup>7</sup>Recensements industriels manuscrits du Canada de 1861 et 1871.

## B. Le métier de mouleur

DURANT LA SECONDE MOITIÉ DE XIX<sup>e</sup> siècle, les progrès rapides de la production capitaliste conduisent à la dégradation et à la parcellarisation de nombreux métiers. Cependant, les fondements du métier de mouleur demeurent largement inchangés durant cette période. Nous allons retracer l'évolution du métier à partir de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le but de mettre en évidence la forte continuité que connaît le métier tout au long du siècle: c'est-à-dire le caractère hautement qualifié et l'autonomie fonctionnelle au travail qui demeurent les traits fondamentaux de cette main-d'oeuvre.

Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un mouleur était un ouvrier qui exécutait des moules de sable dans lesquels il versait par la suite des métaux fondus. Il fabriquait de cette façon une vaste gamme d'objets. Exceptionnellement, à l'occasion de moulages très complexes où le sable, même bien tassé, menacerait de céder lors de la coulée du métal fondu, le mouleur préparait un moule entièrement fait de métal. Déjà à l'époque, le métier était séparé en plusieurs spécialités selon les métaux utilisés et le genre d'objets fabriqués. Cependant, indépendamment des moules nécessaires ou du métal utilisé, le travail de mouleur s'effectuait toujours selon les mêmes principes généraux.<sup>8</sup>

Le moulage reposait à l'époque sur une base essentiellement manuelle et sur le savoir-faire des mouleurs. Le mouleur était assisté dans son travail, selon la coutume, par un ou plusieurs journaliers qu'il payait souvent lui-même, et qui l'aidaient pour les opérations les plus simples et les plus éreintantes: le transport des châssis et du sable, le remplissage des châssis avec le sable (le tassage de ce dernier revenait au mouleur en raison de la complexité de la tâche) et le brassage des châssis pour dégager les objets produits.<sup>9</sup>

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'invention et le perfectionnement du cubilot, le haut-fourneau destiné à fondre le fer en gueuse, permet aux fonderies d'agrandir considérablement leurs opérations. Les fondeurs capitalistes d'Europe occidentale et des Etats-Unis tentent à plusieurs reprises d'introduire le machinisme dans le moulage, dans le but d'augmenter le volume de la production et de réduire les salaires. Mais les machines qui voient le jour ne produisent que des articles de petite taille. A cause du coût élevé de ces machines, de leur caractère rudimentaire, de leur manque de souplesse

<sup>8</sup> *Dictionnaire des arts et des métiers*, Tome VII (Paris, 1824) 169; *Ibid.*, Tome XIII, 185-186; E. Hazen, *Popular Technology or, Professions or Trades*, (New York, 1846), II, 247.

<sup>9</sup> F.T. Stockton, *The International Iron Molders Union of North America* (Baltimore, 1921), 180-1.

et de l'opposition des mouleurs, leur utilisation demeure très limitée et ne s'impose que dans la fonte de caractères d'imprimerie.<sup>10</sup>

À Montréal, les premiers indices d'utilisation de machines dans le moulage remontent à 1864, chez la *Montreal Type Foundry*, la seule fonderie de caractères d'imprimerie du Canada. L'entreprise emploie dix machines pouvant produire près de 200 caractères d'imprimerie à la minute! Il faut attendre l'année 1888 pour constater l'introduction de machines dans un autre champ du métier: à cette date, la fonderie de *H.R. Ives & Co.* emploie des machines qui, manoeuvrées par des journaliers, réalisent les moulages de certaines pièces de machines à coudre.<sup>11</sup>

Ainsi, durant la période 1859-1881, le moulage repose à Montréal, comme ailleurs dans le monde occidental, sur l'habileté du mouleur. La branche du moulage de caractères d'imprimerie constitue la seule exception à la règle mais elle emploie très peu de mouleurs montréalais. Bien qu'il soit dur et salissant, le moulage demeure un métier hautement qualifié. Il requiert des connaissances techniques considérables car les opérations, apparemment simples, demandent un long entraînement et plusieurs années d'expérience. C'est pourquoi il faut habituellement quatre années d'apprentissage pour devenir mouleur.

Les mouleurs possèdent une indépendance professionnelle considérable dans les ateliers de moulage des grands établissements métallurgiques. Une fois affectés à la production de tel ou tel modèle, ce sont eux qui planifient la façon d'effectuer leurs tâches et qui dirigent le travail de leur(s) aide(s).<sup>12</sup> C'est ce que David Montgomery a appelé l' "autonomie fonctionnelle de l'ouvrier de métier".<sup>13</sup>

Chaque mouleur confectionne généralement ses propres moules. Lorsqu'il s'agit de fabriquer des moules pour de grands modèles, il oeuvre en équipe avec d'autres mouleurs. Même lorsqu'il travaille individuellement dans son coin de l'atelier, il bénéficie, selon la coutume, de l'entraide de ses confrères: les mouleurs "often assist each other in lifting heavy flasks, and in all cases, in filling the moulds."<sup>14</sup> Les opérations de moulage conservent également un rythme de travail pré-industriel, c'est-à-dire des périodes d'activité très

<sup>10</sup>"Molding Machines," *Iron Molders Journal*, octobre 1874, 101-2; "Molding Machine for Metal Castings," *Iron Molders Journal*, octobre 1874, 106-7; J.C. Mills, *Searchlight on Some American Industries* (Chicago 1911), 208.

<sup>11</sup>*Gazette*, 20 juillet 1864; *Report of the Royal Commission on the Relations of Capital and Labour in Canada, Quebec Evidence*, vol. 1 (Ottawa 1889), témoignage du mouleur montréalais Henri Lapierre, 475; témoignage du surintendant de la fonderie de H.R. Ives & Co., Thomas J. Baldon, 501.

<sup>12</sup>F.T. Stockton, *International*, 179-80; D.J. Walkowitz, *Worker City, Company Town. Iron and Cotton Worker Protest in Troy and Cohoes, New York, 1855-1884* (Chicago 1978), 35.

<sup>13</sup>D. Montgomery, *Workers' Control in America, Studies in the History of Work, Technology and Labour Struggles* (Cambridge, 1980), 11-15.

<sup>14</sup>E. Hazen, *Popular Technology*, 248.

intenses (le tassement du sable dans les châssis et le coulage du métal dans les moules), suivies par des intervalles de repos.<sup>15</sup> Dans ces conditions, l'univers de travail des mouleurs "provided for an *esprit de corps* and camaraderie - a chance to share joys and problems".<sup>16</sup>

L'orientation du rythme de la production selon les intérêts des patrons se heurte au contrôle que possèdent ces travailleurs sur le procès de travail. Pour accroître le rendement de leurs mouleurs, les entreprises développent des systèmes de stimulants matériels, dont le salaire à la pièce et le *berkshire system*. Le paiement à la pièce est à la base de ces tentatives d'augmenter l'intensité du travail.<sup>17</sup> Certains employeurs cherchent également à augmenter davantage l'intensité du travail en encourageant ou en forçant les mouleurs à engager des aides chargés d'effectuer des travaux de moulage plus complexes que ceux qui leur sont dévolus par la coutume: les mouleurs nomment ces aides les "*berkshires*".<sup>18</sup> Cette nouvelle division du travail entre les mouleurs et leurs aides, appelée communément par les mouleurs le "*berkshire system*", entraîne généralement une augmentation de la cadence de la production et risque de conduire à l'encombrement et à la désintégration du métier.<sup>19</sup>

Pendant les années 1859-1881, les mouleurs conservent donc généralement

<sup>15</sup>D.J. Walkowitz, *Worker City*, 155; "Some Pleasures of Molding," *Iron Molders Journal*, septembre 1872, 9.

<sup>16</sup>D.J. Walkowitz, *Worker City*, 155.

<sup>17</sup>Le salaire à la pièce semble exister dans plusieurs fonderies à Montréal durant les décennies de 1860 et 1870. En 1888, son application s'est généralisée dans la plupart des ateliers de moulage. Voir *Proceedings*, 7e congrès de l'*Iron Molders Union of America*, New York, 1866, 47; *Daily Witness*, 10 juillet 1872; *Report of the Royal Commission on the Relations of Capital and Labour in Canada, Quebec Evidence*, vol. 1 (Ottawa 1889), témoignage des mouleurs montréalais Thomas Monaghan (306), Pierre Lalonde (312), Owen Duffy (460), et John O'Flaherty (463).

<sup>18</sup>F.T. Stockton précise: "The term 'berkshire' originated in England where it was derived in some way from the name of the county of Berkshire. It was used by English molders many years previous to the development of unionism in the American trade. Its introduction into this country was doubtless due to the immigrant English journeyman of the early part of the nineteenth century." F.T. Stockton, *International*, 179-80, n19.

<sup>19</sup>A Montréal, en 1871, on note dans plusieurs fonderies une proportion très élevée de garçons de moins de seize ans, qui se chiffre souvent à 17% de la main-d'oeuvre d'une entreprise, et atteint 29% et même 55% de l'ensemble des employés d'un établissement. Il est intéressant de noter qu'à pareille date, à Toronto, la proportion de garçons de moins de seize ans oeuvrant dans les fonderies varie seulement, dans la plupart des cas, entre 3% et 6% de la main-d'oeuvre de ces établissements. Elle ne dépasse ces pourcentages que dans une seule entreprise, où elle atteint 40% du total des employés. Selon les syndicats de mouleurs, l'âge raisonnable pour débiter l'apprentissage est seize ans, et chaque atelier de moulage doit engager un apprenti, plus un autre apprenti pour chaque huit employés. Dans cette perspective, la forte proportion de garçons de moins de seize ans, à Montréal, peut constituer un indice de l'existence du *berkshire system*. Cette différence dans la composition de la main-d'oeuvre de l'industrie des deux villes résulte fort probablement de la pénétration inégale du syndicalisme d'une localité à l'autre (nous reviendrons là-dessus dans la seconde partie de cet article). Recensement industriel manuscrit du Canada de 1871, villes de Montréal et de Toronto.



une large autonomie sur les lieux de travail. Leur contrôle du processus de travail possède de fortes racines pré-industrielles et forme une partie importante et valorisée de leur expérience de travail. Mais la position du métier n'est pas à toute épreuve. Le salaire à la pièce et le *berkshire system* constituent des dangers sérieux pouvant mener à la désintégration du métier.

### C. Les effectifs des mouleurs, 1859-1881

L'ESSOR DE LA MÉTALLURGIE conduit à une augmentation rapide des effectifs des mouleurs. Qui sont ces travailleurs?

Au début de la période, le métier est déjà dominé par les natifs du pays mais le développement initial très rapide de l'activité du moulage a attiré nombre d'immigrants européens. En effet, en 1861, les mouleurs nés en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, représentent 43% des effectifs montréalais et sont fortement sur-représentés dans le métier par rapport à leur importance relative dans la population urbaine.<sup>20</sup> Cependant, la proportion des natifs du pays dans le métier ne cesse de croître et en 1881 ils constituent 82% des effectifs du métier.<sup>21</sup>

La montée des mouleurs natifs du Canada dépend pour la plus grande partie de deux groupes ethniques: principalement des Canadiens français et, en seconde place, des Canadiens irlandais. L'entrée massive des Canadiens français dans le métier est particulièrement impressionnante: constituant déjà 35% des effectifs du métier en 1861, leur importance augmente rapidement à 50% en 1871 puis à 53% des mouleurs montréalais en 1881. Les Canadiens français investissent donc très tôt un secteur présenté jusqu'à maintenant par l'historiographie comme le domaine privilégié des travailleurs d'origine britannique.<sup>22</sup> Les mouleurs d'appartenance ethnique canadienne-française et irlandaise étant généralement de croyance catholique, il s'ensuit graduellement, au cours de la période, une prépondérance des catholiques parmi les effectifs.<sup>23</sup>

Les mouleurs sont reconnus à l'époque pour leurs fréquents déplacements

<sup>20</sup>D'après le recensement imprimé de 1861, le pourcentage de la population montréalaise née en Angleterre, Ecosse et Irlande, représente respectivement, 5%, 4% et 16%, soit un total de 25% de la population urbaine.

<sup>21</sup>De 1861 à 1881, la population de Montréal passe de 90323 à 140747 habitants. Selon le recensement imprimé de 1861, les natifs du pays d'origine française forment 48% de la population de la ville, tandis que les natifs du Canada d'origine britannique en constituent 25%. Au recensement de 1881, les catégories ont été modifiées et les données statistiques préparées par le recenseur ne permettent pas de véritable comparaison avec les chiffres de 1861. Mais il faut signaler que l'origine ethnique de la population est à 56% française, 21% irlandaise, 12% anglaise et 9% écossaise.

<sup>22</sup>Voir H. Clare Pentland, *Labour and Capital*; Jean Hamelin, dir., *Les Travailleurs*, et Fernand Harvey, *Révolution industrielle*.

<sup>23</sup>Au cours de la période, tous les Canadiens français sont catholiques, tandis que les catholiques composent, en moyenne, 78% des mouleurs canadiens-irlandais et 64% des mouleurs irlandais. Voir la note 6 pour l'énumération des sources utilisées.

d'un centre industriel à un autre, en quête d'emploi. Il n'est donc pas étonnant que le métier de mouleur, à Montréal, apparaisse comme une profession dont les effectifs connaissent des modifications continues non seulement en raison de l'entrée massive de nouveaux venus, mais aussi à cause des départs constants de mouleurs vers d'autres centres industriels. Cependant, des 174 mouleurs présents à Montréal en 1860-61, 34,5% sont encore dans le métier au début de la décennie de 1870. Au cours de la décennie suivante, la stabilité des mouleurs est à peu près similaire car 34,8% des mouleurs de 1870-71 demeurent dans la ville ou sa banlieue en 1880-81. De plus, un certain nombre de mouleurs semblent être présents à Montréal durant l'ensemble de la période: il s'agit de 34 mouleurs, soit 19,5% des effectifs du début de la période. Ainsi, fait notable, malgré une forte mobilité interne, un noyau important de mouleurs connaît une stabilité géographique relative à Montréal.<sup>24</sup>

Au cours de la période 1859-1881, les effectifs du métier connaissent un développement remarquable caractérisé par une hétérogénéité culturelle interne marquée. Pour plusieurs de ces travailleurs, dont un nombre de plus en plus important sont des natifs du pays, la vie urbaine et le travail industriel constituent probablement de nouvelles expériences. La majorité est employée dans de vastes ateliers de moulage car la grande entreprise domine rapidement le cadre de travail. En conservant une autonomie fonctionnelle considérable au travail, renforcée par l'entraide et un rythme de travail pré-industriel, ces travailleurs possèdent une ressource fondamentale pour le développement d'une cohésion du métier et d'une résistance aux patrons.

## 2. *La montée du syndicalisme, 1859-1881*

LA CONSOLIDATION DES LIENS de solidarité ouvrière chez les mouleurs montréalais dans le cadre d'une organisation permanente, le syndicat, constitue un processus relativement long et difficile. En 1859, un petit nombre de mouleurs montréalais forme un syndicat. Toutefois, cette organisation n'engage longtemps qu'un groupe restreint de travailleurs et ce n'est qu'à la fin de la crise de 1874-79 qu'elle prend son essor. De 1859 à 1879, les mouleurs syndiqués sont fortement minoritaires au sein des établissements métallurgiques et travaillent côte à côte avec les mouleurs non-syndiqués.

Pour comprendre l'émergence des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs montréalais, on ne peut alors étudier exclusivement la fraction de travailleurs syndiqués, car ces derniers ne représentent qu'une dimension de l'expérience du métier. Dans le but d'arriver à une vision globale de la formation des liens de solidarité ouvrière, il faut également intégrer à l'analyse cette majorité de mouleurs qui demeure si longtemps hors du syndicat. Il

<sup>24</sup>Pour plus de détails sur la "stabilité géographique" des mouleurs, voir la première section du quatrième chapitre du mémoire de maîtrise de l'auteur, qui s'intitule: "La stabilité et la mobilité géographique des mouleurs," *op. cit.*, 131-142.

s'agit de retracer le cheminement par lequel ces mouleurs vont adhérer au syndicat à partir de 1879. Les résultats de notre recherche soulignent que le développement du syndicalisme est freiné pendant deux décennies par des oppositions ethniques et linguistiques au sein des mouleurs. Ils montrent également le processus par lequel cet obstacle est graduellement surmonté. Dans cette perspective, nous distinguons deux périodes dans le développement du syndicalisme: les années 1859 à 1873, c'est-à-dire de la formation du syndicat jusqu'à la crise de 1874-79, et les années 1874-81, ou plutôt de l'expérience de la crise à l'essor du syndicalisme.

#### A. Un commencement difficile pour le syndicalisme, 1859-1873

LA FORMATION D'UN SYNDICAT de mouleurs à Montréal, en 1859, demeure obscure. Il n'est pas possible de déterminer avec exactitude les motifs de ce regroupement, ni l'identité des fondateurs car très peu de renseignements existent sur les premières années du syndicalisme.<sup>25</sup> L'importance numérique des mouleurs syndiqués est inconnue mais ils ne représentent vraisemblablement qu'une minorité des effectifs du métier à Montréal. Leur composition ethnique est également indéterminée. Cependant, les données présentées au tableau A, portant sur l'évolution de la composition ethnique des mouleurs syndiqués au cours de la période 1864-1881, suggèrent que les mouleurs anglo-saxons, dont beaucoup ont probablement apporté d'Europe des traditions de métier et de résistance aux employeurs, constituent à Montréal l'avant-garde du mouvement de syndicalisation des mouleurs.<sup>26</sup>

Au cours de l'année 1860, le syndicat montréalais adhère à la *National Union of Iron Molders*, une confédération américaine de syndicats locaux de mouleurs, formée le 5 juillet 1859. Durant la même année, des syndicats de mouleurs de Hamilton, Toronto, Brantford et London, en Ontario, se joignent au mouvement. Au troisième congrès de l'organisation, en janvier 1861, les structures de l'union sont précisées, et le syndicat montréalais

<sup>25</sup>Plusieurs syndicats de mouleurs sont formés dans les villes américaines, pendant la récession de 1857-1861, pour lutter contre l'introduction de baisses de salaires et/ou de règlements d'atelier concernant les contrats individuels, les aides, etc. L'extension de l'emploi de *berkshires*, qui prend place à partir de 1850, est particulièrement menaçante pour le métier et constitue dans la plupart des localités, une des causes fondamentales de l'essor de la syndicalisation. F.T. Stockton, *International*, 16-17.

<sup>26</sup>Le syndicat présente des chiffres officiels sur le nombre de ses membres seulement de 1864 à 1870. Pour suivre l'évolution des effectifs de l'organisation sur l'ensemble de la période, nous avons alors déterminé le nombre des membres à partir des déplacements individuels des mouleurs selon leurs allées et venues, grâce aux informations contenues dans les rapports du syndicat à l'*Iron Molders Journal*. Cette publication constitue le journal syndical de l'*Iron Molders Union of America*. Voir l'appendice à la fin de cet article, pour une comparaison entre les chiffres officiels des effectifs syndiqués et ceux obtenus à partir de la méthode énoncée ci-haut.

s'appelle désormais le "local 21" de l'*Iron Molders Union of America*.<sup>27</sup>

La participation du syndicat de Montréal à une organisation regroupant des syndicats canadiens et américains de mouleurs s'explique d'abord par la nature du marché du travail. Les centres canadiens de la métallurgie sont situés à proximité des principaux centres de cette industrie aux Etats-Unis, et l'ensemble de ces localités sont liées entre elles par des moyens de transport modernes (chemins de fer). C'est une situation qui conduit nombre de mouleurs canadiens et américains en quête de travail à se déplacer de ville en ville, d'un côté de la frontière à l'autre, au gré des fluctuations de l'activité économique dans les diverses localités.<sup>28</sup> Le regroupement des différents syndicats locaux au sein d'un syndicat bi-national, vise avant tout à faciliter les déplacements de leurs membres à la recherche de travail et à contrôler la circulation des mouleurs de façon à éviter les engorgements de leurs marchés de travail respectifs dont les capitalistes sont les seuls à tirer profit.

L'association de syndicats canadiens et américains a aussi pour objectif de renforcer l'unité des mouleurs à l'échelle continentale pour contrecarrer une tactique très répandue chez les employeurs qui consiste, lors de conflits de travail, à importer des briseurs de grève d'autres villes ou d'outre-frontière (du Canada ou des Etats-Unis). Les syndicats de petite taille, tel celui de Montréal, bénéficient aussi par cette alliance d'une puissance financière considérable. Lors de conflits de travail avec les fondeurs capitalistes, ils peuvent en effet profiter du soutien financier potentiel de l'union bi-nationale.<sup>29</sup>

L'adhésion du syndicat de Montréal à la *National Union of Iron Molders* permet de préciser les caractéristiques du syndicalisme des mouleurs montréalais. A ses débuts, la juridiction de l'union bi-nationale et de ses locaux comprend tous les mouleurs de fer des secteurs de la machinerie, des poêles et du travail général. Mais cette juridiction s'étend progressivement aux domaines du fer forgé (1865), de la production de pièces de petite taille

<sup>27</sup> A ce congrès, le nom de l'union est modifié pour l'*Iron Molders Union of America* en raison de l'entrée des syndicats canadiens dans l'organisation. Notons que le syndicat de Montréal est non seulement le premier syndicat canadien à joindre la *National Union of Iron Molders*, mais il est également le premier syndicat canadien à adhérer à une union internationale américaine. C.B. Williams, "Canadian-American Trade Union Relations: A Case Study of the Development of Bi-National Unionism," thèse de doctorat, Cornell, 1964, 107-8. C.B. Williams utilise le terme "syndicalisme bi-national," au lieu de "syndicalisme international," pour souligner la limitation de ce syndicalisme aux territoires des Etats-Unis et du Canada et pour rappeler que ce syndicalisme tire son origine de la mobilisation et de l'alliance des mouleurs des deux pays pour faire avancer la cause de leur métier. Nous reprenons également ce terme dans cet article. Pour un aperçu général de l'implantation de l'union bi-nationale des mouleurs au Canada, voir également E. Forsey, *Trade Unions*.

<sup>28</sup> C.B. Williams, "Canadian-American," 99 et 134.

<sup>29</sup> C.B. Williams, "Canadian-American," 146; F.T. Stockton, *International*, 17.

(1865)<sup>30</sup> et du bronze (1867).<sup>31</sup> Le syndicalisme de l'union bi-nationale marque une nouvelle phase dans l'antagonisme ouvriers/patrons, car les mouleurs syndiqués ne s'en tiennent pas à une résistance contre les prétentions des employeurs, mais ils cherchent aussi à contrôler le niveau des salaires, le processus de travail, le recrutement, l'embauche et la disponibilité de la main-d'oeuvre.<sup>32</sup>

Cependant, le syndicalisme rencontre de telles difficultés durant ses vingt premières années d'existence à Montréal, qu'il ne peut établir un tel rapport de force dans l'industrie avant 1879. Les vicissitudes du local 21 résultent, en grande partie, de la très faible participation des Canadiens français au syndicalisme. On peut se demander jusqu'à quel point les traditions de travail du métier et de solidarité ouvrière constituent des réalités nouvelles pour les mouleurs canadiens-français, nécessitant une adaptation de ces travailleurs préalable à leur implication dans le mouvement syndical. Des investigations en cours devraient apporter des précisions à ce sujet. Selon l'état actuel de nos recherches, cette profonde division dans les rangs des mouleurs semble être provoquée largement par les différences ethniques et linguistiques opposant les mouleurs d'origine britannique aux mouleurs canadiens-français. William Sylvis, président de l'union bi-nationale, déclare en effet, après sa visite dans la ville, en octobre 1863:

The great enemy of the union here is religious, political, and national differences among the men. Many of them are so prejudiced, narrow minded and ignorant, that they would sacrifice, self, family, honor and everything else, sooner than do anything for the elevation of themselves and their fellow men.<sup>33</sup>

L'avis du président Sylvis peut paraître excessif, mais il identifie clairement le principal obstacle à l'essor du syndicalisme. Dans ce contexte de tensions ethniques et linguistiques opposant les mouleurs, la plupart des mouleurs canadiens-français, qui représentent dès le début de la décennie 1870 une majorité de mouleurs à Montréal, gardent leur distance vis-à-vis le syndicat. Ce climat est lourd de conséquence pour le local 21, car il entraîne une marginalisation et une stagnation du syndicalisme (voir tableau A). La faiblesse du syndicalisme devient particulièrement évidente dans le contexte de la forte expansion des effectifs du métier entre 1860-61 et 1870-71. On peut estimer qu'en 1865, au moment où le nombre de membres du local atteint un sommet, les syndiqués comptent seulement un peu plus de 10% des mouleurs montréalais. En 1870-71, par contre, le syndicat ne comprend plus que 3% des effectifs du métier. Regroupant peu de Canadiens français, le

<sup>30</sup>Le moulage de pièces minuscules constitue une branche spécifique du métier pratiquée par les mouleurs appelés "bench moulders."

<sup>31</sup>C.B. Williams, "Canadian-American," 87.

<sup>32</sup>G.S. Kealey, *Toronto Workers Respond to Industrial Capitalism, 1867-1892* (Toronto 1980), 65-8; D. Montgomery, *Workers' Control*, 15-18.

<sup>33</sup>"Report of William Sylvis on Canadian Trip," *Fincher's Trades Review*, 31 octobre 1863.

local 21 est dominé durant ces années par les éléments britanniques, surtout par les Ecossais et les Irlandais.

Il apparait en fait que l'autonomie fonctionnelle considérable dont bénéficient les mouleurs peut jouer contre l'essor du syndicalisme. Les mouleurs non-syndiqués sont d'autant plus indépendants du syndicat que leur autonomie fonctionnelle au travail leur offre une position relativement forte au travail vis-à-vis leurs employeurs. Pendant le développement initial de l'industrie, cette position semble constituer une alternative viable par rapport à la voie syndicale, comme nous le verrons plus loin.

Durant ces années, le nombre de mouleurs syndiqués est tellement limité que le local 21 n'a pratiquement pas d'emprise sur les fonderies montréalaises. Les mouleurs syndiqués doivent travailler côte à côte avec une majorité de mouleurs non-syndiqués. Il est hors de question pour eux d'établir et d'appliquer une réglementation du métier aussi exemplaire que celles mises de l'avant par les grands locaux de Toronto, au Canada<sup>34</sup>, ou de Troy, aux Etats-Unis.<sup>35</sup> En fait, l'influence du local est si faible que le syndicat rencontre de sérieux problèmes concernant le respect des règlements syndicaux par les membres.

Lors de la guerre civile américaine, le local ne parvient pas à contrôler l'afflux de mouleurs syndiqués américains vers la ville. Ces derniers, fuyant la conscription du gouvernement nordiste, travaillent dans des conditions jugées déshonorantes qui, selon le syndicat, "ruinent" le métier à Montréal. Ils profitent de l'effondrement temporaire de l'union bi-nationale, entre le printemps 1861 et l'automne 1862, consécutif aux perturbations causées par le début de la guerre civile et une redoutable offensive patronale, pour travailler à de telles conditions sans crainte de représailles.<sup>36</sup> C.B. Williams souligne: "So many crossed the Canadian border that the trade in Toronto, Montreal, Brantford, Hamilton, and other Canadian towns was 'wrecked by molders from the states.'"<sup>37</sup>

A plusieurs reprises, le local 21 doit même expulser certains de ses membres, la plupart du temps parce que ces derniers refusent de payer leurs cotisations. Ces exclusions représentent une saignée importante pour le syndicat. Les noms des réfractaires sont publiés dans le journal et les autres locaux de l'union sont avertis: "these men say they will not pay back their taxes and dues and that they will join some other Union when they leave

<sup>34</sup>G.S. Kealey, *Toronto Workers*, 65-75.

<sup>35</sup>D.J. Walkowitz, *Worker City*, 208-15.

<sup>36</sup>Au début de 1861, l'*Iron Molders Union of America* est paralysée par le départ de centaines de mouleurs syndiqués américains, dont plusieurs dirigeants nationaux, qui s'engagent dans l'armée nordiste pour combattre la sécession des Etats du Sud. Les fondeurs capitalistes profitent de ce contexte pour lancer une offensive visant à éliminer les syndicats locaux. L'union n'est réorganisée qu'à partir des derniers mois de 1862. C.B. Williams, "Canadian-American," 112; F.T. Stockton, *International*, 20-1.

<sup>37</sup>C.B. Williams, "Canadian-American," 113.

here. We want all Unions to look out for them.”<sup>38</sup>

Lors de la reprise économique de 1870-73, plusieurs mouleurs syndiqués d'autres villes viennent travailler à Montréal sans déposer leur carte de membre au local 21, comme le stipule le code de l'union bi-nationale. Certains, à l'encontre de l'éthique la plus élémentaire, travaillent avec des *berkshires* ce qui porte atteinte aux fondements du métier et du syndicalisme à Montréal. En janvier 1872, le syndicat est à bout de patience devant l'inaction de l'union bi-nationale et ses locaux par rapport à ces contrevenants:

An outrage: there are 5 members of No. 8 of Albany working here, and refuse to deposit cards, the name of one is John Leonard formerly Correspondant representative of No. 8 Albany. Another is Hank McAlister, they have been here since the 5th December, and we think it is time for our little Union to give up, when such great Union men refuse to recognize us. I forgot to mention John Sullivan, also from Albany, he is making more molders than will supply Montreal, he said he has his card in his pocket, and if something is not done with these gentlemen, Unionism in Canada East is a dead letter.<sup>39</sup>

La réaction ne se fait pas attendre: le mois suivant le local d'Albany rapporte dans l'*Iron Molders Journal*, que les cartes de tous ces mouleurs ont été annulées à sa réunion régulière.<sup>40</sup> Devant la fermeté du local 21 et la solidarité que lui manifestent les autres locaux de l'union, peu de mouleurs syndiqués vont se risquer par la suite à venir à Montréal avec l'idée de ne pas déposer leur carte ou d'engager des *berkshires*.

Durant ces premières années d'existence, le local 21 ne peut soutenir des affrontements directs avec les fondeurs capitalistes à cause de sa petite taille et de ses difficultés à contrôler les mouleurs syndiqués. Sa situation est d'autant plus précaire que certains fondeurs capitalistes de la ville jouent sur les tensions nationales et religieuses opposant leurs employés, pour mieux les diviser.<sup>41</sup> Dans le contexte de fractionnement des rangs des mouleurs, de la disparition temporaire de l'*Iron Molders Union of America* et des ravages causés par l'arrivée des mouleurs américains, le local 21 ne résiste pas à l'offensive patronale menée par les propriétaires de la fonderie *Ives & Allen* et disparaît en 1862 ou au début de 1863.<sup>42</sup> En octobre 1863, le local est réorganisé sur une nouvelle base par le président de l'union bi-nationale, William Sylvis, lors de sa visite dans la métropole, avec le soutien actif de quelques "first-class men".<sup>43</sup> Sa situation ne s'améliore qu'avec la fin de la guerre civile américaine et le départ des mouleurs américains.

<sup>38</sup>*Iron Molders Journal*, août 1867, rapport du local 21. Voir aussi les rapports du local 21 pour les mois d'avril 1866 et octobre 1867.

<sup>39</sup>*Iron Molders Journal*, janvier 1872, rapport du local 21.

<sup>40</sup>*Iron Molders Journal*, février 1872, rapport du local 8.

<sup>41</sup>Voir la communication de William Sylvis dans le *Fincher's Trades' Review* du 18 juillet 1863. Sylvis précise également qu'à Buffalo et à Albany, aux Etats-Unis, les patrons utilisent des tactiques similaires.

<sup>42</sup>Les seuls renseignements que nous avons sur cette confrontation se concentrent en un court passage d'un rapport du local 21 publié dans le numéro d'avril 1864 de l'*Iron Molders Journal*.

<sup>43</sup>"Report of William Sylvis on Canadian Trip," *Fincher's Trades' Review*, 31 octobre 1863.

Etant donné la faiblesse du syndicalisme à Montréal, les employeurs ne voient pas la nécessité de se doter d'une organisation patronale permanente pour défendre leurs intérêts contre les mouleurs. Ils ont une marge de manoeuvre beaucoup plus grande que leurs confrères d'Hamilton ou de Toronto, pour l'organisation de la production dans leurs entreprises.<sup>44</sup> La fonderie *Ives & Allen*, qui a brisé initialement le local 21, engage comme contremaître, en 1863, Norman Van Alstyne, ex-président de la *Iron Molders Union of America*, pour tenir en échec le développement du syndicalisme dans l'établissement.<sup>45</sup> Ce dernier semble effectuer efficacement son "travail" car le local 21 rapporte en 1867: "The ex-president of the *I.U.*, Van Alstyne, is our most bitter enemy."<sup>46</sup> Etant ainsi en position de force, il est possible que la fonderie *Ives & Allen* ait introduit par la contrainte le *berkshire system* dès les années 1860.<sup>47</sup>

En 1872, le président de l'*Iron Molders International Union*, William Saffin, qui a effectué une tournée de réorganisation des locaux canadiens, écrit, devant la situation peu reluisante du syndicalisme à Montréal, son admiration pour le travail des syndiqués montréalais et sa déconsidération pour cette majorité de mouleurs qui demeurent hors des rangs du local 21: No. 21 is located in Montreal, C.E., where there are at least one hundred molders, about one tenth are members of the Union, the balance are (. . .) tools to do their "masters" dirty work. There was once a flourishing Union in Montreal, but the pleasure of being a "scab" for the master outweighed any pleasure that could be derived from a spirit of manhood and independance, only to be gained through the Union. The few good men, who have against such odds maintained the Union, deserve great credit, as they never tire in well doing.<sup>48</sup>

<sup>44</sup>A Hamilton et à Toronto, les syndicats des mouleurs deviennent rapidement puissants et établissent une réglementation syndicale de la production et du métier qui s'étend à plusieurs fonderies. En réaction, les propriétaires des fonderies se regroupent à partir de novembre 1865 au sein de la *Canadian Iron Founders' Association*. Cet organisme va coordonner durant les décennies suivantes leurs actions en vue de "libérer leurs établissements du contrôle des locaux de l'union bi-nationale des mouleurs." G.S. Kealey, *Toronto Workers*, 68-75; B.D. Palmer, *A Culture in Conflict: Skilled Workers and Industrial Capitalism in Hamilton, Ontario, 1860-1914* (Montréal 1979), 78-82; *Iron Molders Journal*, septembre et novembre 1874.

<sup>45</sup>Norman Van Alstyne est un mouleur du local d'Albany (New York) qui devient le troisième président de l'union bi-nationale des mouleurs en janvier 1861. Il disparaît mystérieusement lors de l'effondrement de l'union en 1861-62. C.B. Williams, "Canadian-American," 112. William Sylvis signale, à l'automne 1863, la présence de Norman Van Alstyne à Montréal comme contremaître chez *Ives & Allen*. "Report of William Sylvis on Canadian Trip," *Fincher's Trades' Review*, 31 octobre 1863.

<sup>46</sup>*Iron Molders Journal*, septembre 1867, rapport du local 21.

<sup>47</sup>En 1879, la fonderie *Ives & Allen* réussit à nouveau à briser la croissance de l'influence du syndicalisme en son sein. Du même coup, elle introduit une division du travail plus poussée dans le moulage. M. Ives indique à la Commission Royale d'enquête, en 1888, que sa fonderie opère sur la base d'une division du travail où les moulages les plus simples sont accomplis entièrement par des "journaliers" tandis que les tâches plus complexes sont effectuées par des "mouleurs." *Report of the Royal Commission on the Relations of Capital and Labour in Canada, Quebec Evidence*, vol. 1, témoignage du fondeur capitaliste H.R. Ives, 254.

<sup>48</sup>*Iron Molders Journal*, octobre 1871, 4-5.



Toutefois certains événements, durant les années 1859-73, indiquent que cette appréciation du président Saffin des mouleurs doit être sérieusement nuancée. En effet, dans le cadre de la Grande Association des corps de métier de Montréal, en 1867, et du mouvement pour la réduction de la journée de travail à neuf heures, en 1872, les mouleurs non-syndiqués se mobilisent et constituent le fer de lance de grands mouvements de revendication des mouleurs pour l'amélioration de la condition du métier et des ouvriers en général. Ces épisodes suggèrent que les mouleurs non-syndiqués s'appuient sur leur autonomie fonctionnelle pour résister aux patrons. Ils révèlent aussi un remarquable militantisme chez les mouleurs canadiens-français. Il apparaît alors que le refus de la majorité des mouleurs d'adhérer au local, s'il repose chez une frange de mouleurs sur des comportements anti-syndicaux, origine chez le plus grand nombre dans le caractère majoritairement britannique des effectifs syndiqués et, peut être, dans la nouveauté des traditions d'association du métier.

Analysons d'abord la participation des mouleurs, en 1867, à la Grande Association. Les mois d'avril à juin de cette année-là constituent une période très intense mais éphémère d'agitation des travailleurs de Montréal, avec l'appel à la constitution d'une "Grande Association des corps de métier de la ville" lancée par Médéric Lanctôt.<sup>49</sup> Nombreux sont les mouleurs qui participent à la constitution du corps de métier des mouleurs.<sup>50</sup> Lors de la grande procession du 10 juin 1867, où plus de 10,000 ouvriers des divers corps de métier de Montréal manifestent publiquement leur solidarité, les mouleurs ont leur propre cortège.<sup>51</sup> L'épisode de la Grande Association est important non seulement parce qu'il correspond à une vaste mobilisation des mouleurs non-syndiqués mais aussi parce qu'il marque la coopération entre mouleurs syndiqués, mouleurs non-syndiqués et ex-mouleurs syndiqués, pour l'avancement de leur métier et de la condition ouvrière.<sup>52</sup> Il constitue aussi un moment de collaboration intense entre les différentes ethnies du métier, sous l'égide des mouleurs canadiens-français.<sup>53</sup>

<sup>49</sup>La Grande Association défend trois grands objectifs complémentaires: favoriser la collaboration Capital/Travail; travailler au bien être des ouvriers; arrêter l'immigration. G. Gervais, "Médéric Lanctôt et l'Union Nationale," mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 1968.

<sup>50</sup>On lit dans le compte rendu de l'assemblée des mouleurs du 28 avril 1867: "L'assemblée était nombreuse et a parfaitement réussi. Un grand nombre de noms fut enregistré. (. . .) . . . nous ne doutons pas qu'à la prochaine séance tous les membres aient joint la société." *L'Union Nationale*, 29 avril 1867.

<sup>51</sup>*L'Union Nationale*, 12 juin 1867.

<sup>52</sup>Les mouleurs syndiqués (deux Canadiens français et un Écossais) occupent trois des postes les plus importants de l'exécutif du corps de métier (sur six places) et constituent le tiers (deux sur six) des délégués représentant le corps de métier à la commission centrale de la Grande Association. *L'Union Nationale*, 29 avril 1867.

<sup>53</sup>Les mouleurs canadiens-français occupent quatre des six postes de l'exécutif (dont celui de président) et forment la moitié des délégués du corps de métier à la commission centrale de la Grande Association. *L'Union Nationale*, 29 avril 1867.

Cependant, la Grande Association disparaît à l'automne de 1867 avec les échecs de ses magasins vendant à prix coûtant et de son soutien à la campagne électorale que mène Médéric Lanctôt contre Georges-Etienne Cartier. Le début d'une nouvelle récession économique tempère aussi l'ardeur des travailleurs. De l'été 1867 au printemps 1870, les mouleurs connaissent des temps difficiles avec le ralentissement de l'activité économique. Mais la reprise de l'économie au début de 1870 marque aussi un regain de la combativité des mouleurs.

On assiste, en 1872, à une résurgence de la mobilisation des ouvriers montréalais, à l'occasion de la lutte pour la réduction de la journée de travail à neuf heures. Au cours des mois de mars à août 1872, les mouleurs montréalais font pour la première fois l'expérience d'une confrontation générale avec leurs employeurs. Dans cette lutte, ils prennent conscience de l'importance de la force collective résultant de l'unité d'action des mouleurs de toutes les ethnies et de la constitution d'un front commun avec les autres travailleurs qualifiés des fonderies. Les événements montrent au grand jour le caractère fondamental de l'antagonisme Capital/Travail et la nécessité d'une organisation complète et permanente des mouleurs.

La "Ligue ouvrière de Montréal" est fondée le 5 mars 1872 lors d'une assemblée générale rassemblant des délégués de 23 établissements industriels de la ville. Cet organisme va coordonner les efforts des travailleurs pour obtenir par la négociation la "journée de neuf heures" dans les entreprises de Montréal avant le premier juillet, et soutenir les efforts du mouvement dans les autres villes canadiennes. Les travailleurs des fonderies, dont les mouleurs, constituent l'un des piliers du mouvement. Le 11 mars, cinquante des plus importants hommes d'affaires de la ville, opposés à la réduction de la journée de travail, élisent un comité de 17 membres chargé de défendre leurs intérêts, sur lequel siègent quatre importants fondeurs capitalistes: Ives, Garth, Clendenning et McDougall.<sup>54</sup>

Une intense activité règne pendant les mois suivants et témoigne du militantisme des mouleurs et de leur solidarité avec les autres travailleurs de la ville et des autres villes canadiennes impliquées.<sup>55</sup> Nous ne connaissons pas le rôle des mouleurs syndiqués dans cette mobilisation. Par son ampleur, il est sûr que le mouvement implique un grand nombre de mouleurs non-syndiqués. Dans les entreprises métallurgiques, les mouleurs s'allient aux

<sup>54</sup>*Gazette*, 6 et 12 mars 1872.

<sup>55</sup>La Ligue envoie \$200.00 en avril à Toronto pour soutenir la lutte des typographes. Lorsque la répression patronale s'abat sur la Ligue pour les neufs heures de Hamilton, à la fin mai, les travailleurs de la fonderie *Garth & Co.* et d'autres entreprises donnent 25 sous par jour, et certains même 50 sous la journée, à leurs confrères en difficulté. Les ouvriers du *Grand Tronc* donnent, quant à eux, un jour de paie par semaine à ces derniers. *Evening Star*, 28 mai et 1er juin 1872.

machinistes et aux plombiers pour faire triompher le mouvement.<sup>56</sup> Le 6 mai, l'ensemble des employés du *Grand Tronc*, mouleurs compris, sont avisés que suite à leur revendication, la semaine de 54 heures de travail entrera en vigueur à partir du 3 juin. Au début de juin, malgré une forte opposition du groupe des capitalistes, 11 entreprises ont accepté d'introduire avant le 1er juillet, en partie ou en totalité, la "journée de neuf heures".<sup>57</sup>

Au commencement de juillet, alors que le mouvement pour la "journée de neuf heures" a subi dans les semaines précédentes une nette défaite dans son centre principal, Hamilton, qui entraîne une régression du mouvement à l'échelle canadienne, la Ligue ouvrière de Montréal déclenche une lutte ouverte pour atteindre son objectif. Sa stratégie prône une paralysie graduelle de l'industrie métallurgique où, semble-t-il, elle recrute le gros de ses membres. Le 1er juillet, les travailleurs des fonderies *Mitchell & Co.* et *Garth & Co.* n'entrent pas au travail. Cependant, la fonderie *Garth & Co.* reprend ses activités le lendemain car les ouvriers ont accepté de retourner au travail pour une augmentation de salaire. Le 3 juillet, la fonderie *Cockburn, Napier & Co.* accorde la journée de travail de neuf heures à ses plombiers et ses mouleurs. La semaine suivante, le 10 juillet, la grève s'étend à la fonderie *Clendinning & Co.*: tous les travailleurs quittent l'entreprise sauf les mouleurs, qui sont payés à la pièce dans cet établissement. Les employeurs offrent des augmentations de salaire en compensation mais les grévistes refusent de telles propositions. Le 17 juillet, les ouvriers de la fonderie de *W.P. Bartley & Co.* et ceux de l'établissement de fabrication de scies de *Morland, Watson & Co.* se joignent au mouvement.<sup>58</sup>

Le fort soutien des ouvriers des établissements de la métallurgie à la Ligue ouvrière et leur participation aux grèves perturbant l'industrie, entraînent, le 18 juillet, la formation d'une coalition patronale réunissant la plupart des fondeurs capitalistes. L'objectif de ce front commun est de résister à la diminution des heures de travail. Unanimement, les employeurs décident d'afficher un avis à la porte de leurs entreprises exigeant le retour au travail des employés pour le 20 juillet sans aucune concession. Au lieu d'entraîner la soumission des grévistes, l'avis durcit leur résistance et dans un établissement le communiqué est arraché par les ouvriers en colère. Le 23 juillet, le mouvement de grève s'étend aussi aux ferblantiers et aux couvreurs.<sup>59</sup>

<sup>56</sup>L'ethnicité des mouleurs participant au mouvement est inconnue mais étant donné l'ampleur de la contestation, il est probable que nombre de mouleurs canadiens-français sont impliqués.

<sup>57</sup>*Evening Star*, 6, 11 et 28 mai et 1er juin 1872.

<sup>58</sup>*Daily Witness*, 2, 3, 8, 10 et 17 juillet 1872. Selon le recensement industriel manuscrit de 1871, le nombre de travailleurs employés par les entreprises touchées par la grève est: *Mitchell & Co.* (120 ouvriers), *Garth & Co.* (86 ouvriers), *Cockburn, Napier & Co.* (43 ouvriers), *Clendinning & Co.* (150 ouvriers), *W.P. Bartley & Co.* (222 ouvriers) et *Morland, Watson & Co.* (40 ouvriers).

<sup>59</sup>*Daily Witness*, 20 et 23 juillet 1872.

Devant la tenacité des ouvriers, les fondeurs capitalistes décident à une nouvelle réunion de la coalition patronale, le 25 juillet, d'afficher un nouvel avis déclarant que les ouvriers militant pour la réduction de la journée de travail ne seront pas réengagés. Les grévistes qui seraient tentés de changer d'employeur, sans donner un avis quinze jours avant leur départ, sont prévenus qu'ils seront passibles de poursuites légales en vertu du "Règlement concernant les maîtres et apprentis".<sup>60</sup> Ces menaces et l'isolement du mouvement montréalais<sup>61</sup> ont raison de la combativité des ouvriers: les mouleurs et les autres travailleurs des fonderies retournent au travail dans les jours suivants. La fin de la grève des ferblantiers et des couvreurs, le 6 août, marque la désintégration du mouvement à Montréal. Certains employeurs profitent de la démobilisation de leurs ouvriers, consécutifs à ce revers, pour rallonger la semaine de travail à 60 heures.<sup>62</sup> Pour des observateurs, la grande faiblesse des travailleurs aura été leur manque d'organisation et de coordination.<sup>63</sup>

Au cours des années 1859-1873, peu de mouleurs empruntent la voie du syndicalisme: ce sont surtout des éléments nés en Grande-Bretagne, qui ont probablement apporté avec eux, en Amérique, des traditions d'association ouvrière et de résistance aux patrons. La majorité de mouleurs, dont les Canadiens français constituent rapidement la partie la plus considérable des effectifs, n'adhère pas au local 21. Selon toutes les apparences, cette opposition réside chez le plus grand nombre dans les tensions ethniques et linguistiques qui séparent les mouleurs d'origine britannique des mouleurs canadiens-français et, possiblement, dans la nouveauté des traditions d'association du métier.

Bien qu'ils ne se rallient pas au syndicat, les mouleurs non-syndiqués montrent un remarquable militantisme dans le cadre de larges mouvements ponctuels de revendication. La lutte pour la réduction de la journée de travail à neuf heures, en 1872, constitue une étape particulièrement importante dans l'évolution de la conscience ouvrière de ces ouvriers. Pour ces mouleurs, les mois de mars à août sont marqués par l'expérience fraternelle de la lutte, la création de liens organisationnels dépassant le métier et la localité, et la

<sup>60</sup>*Daily Witness*, 26 juillet 1872. Ce règlement a été promulgué par la ville de Montréal le 10 mai 1865. Il ne concerne pas uniquement les apprentis mais, textuellement, il inclut aussi les compagnons et les ouvriers en général. Le texte intégral de la loi est reproduit dans Fernand Harvey, *Révolution industrielle*, annexe D, 276-277.

<sup>61</sup>Il semble qu'au mois de juillet, Montréal soit le dernier centre véritablement actif du mouvement pour les neuf heures au Canada. Ailleurs dans le pays, les ouvriers qui ont obtenu une réduction de la journée de travail sont aux prises avec des tentatives de la part des patrons de rallonger les heures de travail. J. Battye, "The Nine Hour Pioneers; the Genesis of the Canadian Labour Movement," *Labour/Le Travailleur*, 4 (1980), 48-50.

<sup>62</sup>*Daily Witness*, 30 juillet et 7 août 1872.

<sup>63</sup>*Ontario Workman*, 1er août 1872.

confirmation du clivage de classe. Les événements témoignent cependant que la conscience de classe manifestée par les travailleurs montréalais, est encore peu développée: les travailleurs de la fonderie *Garth & Co.* rompent leur solidarité avec les autres grévistes, préférant accepter une augmentation salariale et retourner au travail; tandis que les mouleurs de *Clendenning & Co.* refusent de participer à la grève sous prétexte qu'ils sont payés à la pièce.

#### B. La réorientation du militantisme des mouleurs et l'ascension du local 21, 1874-1881

LA CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE de 1874-79, qui affecte durement l'industrie métallurgique, marque de façon durable la conscience de l'ensemble des mouleurs. Les conflits de travail perturbant l'industrie en 1875 révèlent aux mouleurs non-syndiqués la précarité de leur rapport de force vis-à-vis les employeurs. Dans les années subséquentes, la dégradation considérable des conditions de travail indique, tant aux mouleurs non-syndiqués qu'aux mouleurs syndiqués, l'urgence d'unifier leurs forces dans une organisation permanente de défense et de réglementation du métier. A partir de 1879, les attaques de plus en plus répétées et soutenues des fondeurs capitalistes contre le métier, visant à améliorer leur position concurrentielle sur les marchés, provoquent la montée rapide du syndicalisme. Nous allons étudier les expériences par lesquelles les mouleurs montréalais sont amenés, durant ces années, à dépasser les différences ethniques et linguistiques et à forger une solidarité de métier organisée sur une base permanente, incarnée dans le local 21.

En Amérique du Nord, la crise se fait d'abord sentir aux Etats-Unis dès 1873.<sup>64</sup> Au cours de l'automne-hiver 1873, un nombre élevé de mouleurs américains fuient la dépression de leur pays à la recherche d'emplois dans les centres canadiens. Ce déplacement de main-d'oeuvre occasionne une surabondance de mouleurs à Montréal et ailleurs au pays, et provoque des pressions à la baisse sur les salaires. Des mouleurs canadiens dénoncent dans l'*Iron Molders Journal* ce qu'ils appellent "The Invasion of Canada", qui serait responsable, selon eux, d'une baisse générale des salaires de l'ordre de 10% dans presque tous les centres canadiens.<sup>65</sup>

Les mois suivants verront l'aggravation des problèmes des mouleurs montréalais car la crise économique se propage au Canada. Cette crise est d'autant plus sévère que l'industrie métallurgique américaine fait du *dumping* sur le marché canadien.<sup>66</sup> En réponse à la réduction de leur volume

<sup>64</sup>*Iron Molders Journal*, juin 1873.

<sup>65</sup>*Iron Molders Journal*, décembre 1873, lettre ouverte de mouleurs du local de Hamilton à l'éditeur du journal, 201-202; voir aussi les lettres ouvertes dans les numéros de novembre et décembre 1873 et celui d'avril 1874.

<sup>66</sup>"Rapport du comité spécial sur les causes de la dépression actuelle," Canada, Parlement, Chambre des Communes, *Journaux*, appendice no. 3, (Ottawa 1876), témoignage du fondeur capitaliste montréalais Robert Mitchell, 145.

d'affaires et des prix de leurs marchandises, les fondeurs capitalistes montréalais introduisent des réductions de salaire, des diminutions des heures de travail ou des prolongations de la journée de travail.

Toutefois, cette dégradation des conditions de travail provoque des ripostes collectives des mouleurs. Aucun indice ne suggère une implication du syndicat dans ces conflits de travail. Il est donc fort probable que les mouleurs non-syndiqués sont au centre de ces luttes, puisqu'ils constituent la vaste majorité des travailleurs du métier.

Le 13 mars 1875, la fonderie *Robert Mitchell & Co.* veut réduire les heures de travail à huit heures par jour, alléguant que la concurrence des produits américains est forte et que l'argent est rare. Les mouleurs quittent spontanément le travail parce que cette réduction de la durée de la journée de travail entraînerait une diminution de leur salaire hebdomadaire. La grève s'étend aux autres catégories d'ouvriers car le 16 mars, seulement un dixième des employés travaillent encore. Dans les jours qui suivent Mitchell ne fait aucune concession et, le 23 mars, il part pour New York dans le but de recruter des ouvriers pour remplacer les grévistes. Le 31 mars, les grévistes proposent à Mitchell une journée de travail de dix heures par jour; après le 1er mai, les journées seraient de neuf heures. Le fondeur capitaliste refuse car il attend l'arrivée des mouleurs qu'il a engagés à New York. Ces derniers atteignent Montréal le 12 avril, mais ils repartent aussitôt qu'ils connaissent les causes de la grève. A bout de ressources, Mitchell s'entend avec ses ouvriers, le 15 avril, pour une semaine de travail de 57 heures et demie.<sup>67</sup>

Entre-temps, l'industrie des fonderies connaît une autre grève. Le 23 mars 1875, les employés de la fonderie de Chanteloup cessent le travail plutôt que d'accepter un retour de la semaine de travail de soixante heures.<sup>68</sup> Le patron de cette entreprise engageant 170 ouvriers environ, reste sur ses positions et refuse même de rencontrer, le 31 mars, une délégation des grévistes. Finalement, cette grève se termine le 2 avril sur un compromis entre les parties

<sup>67</sup>Mais à l'approche de l'hiver suivant, la fonderie *Robert Mitchell & Co.* doit réduire la durée de la journée de travail à huit heures. Les difficultés rencontrées par l'entreprise sont telles que, globalement pour l'année 1875, elle a dû diminuer sa production de 25% et ses prix de 20%. *Ibid.*, 151. Au sujet de la grève, voir *La Minerve*, 16, 19, 20, 25 et 29 mars 1875; 12 et 15 avril 1875.

<sup>68</sup>Depuis 1872, les ouvriers travaillent 54 heures par semaine et chôment le samedi après-midi. Il semble que Chanteloup vise à augmenter les heures de travail sans octroyer aucune augmentation salariale.

impliquées: la journée de travail sera de dix heures, mais les ouvriers pourront quitter une heure et demie plus tôt le samedi.<sup>69</sup>

La crise s'accroît au cours des années suivantes. Certains mouleurs montréalais en chômage cherchent de l'emploi dans d'autres centres industriels à des conditions "deshonorantes".<sup>70</sup> En janvier 1876, le rapport du local 21 indique que l'industrie du moulage à Montréal est "dead". Dans une lettre ouverte envoyée à l'éditeur de l'*Iron Molders Journal*, datée du 27 janvier 1876, le local précise:

The working men of Canada are in a terrible condition. The only thing we are permitted to enjoy is a mild winter, which the money kings cannot take from us with their thieving speculations. After months of want and misery, actual starvation drove our people to revolt (the thieves called it a riot) and then they are set to work by thousands at sixty cent a day.

It is hard to see mechanics working on a canal at 60 cents per day, men who have served years in securing a trade, the wages they receive being only a mockery of their misery.<sup>71</sup>

Les mouleurs sont certainement inclus dans ce groupe de travailleurs de métier qui, réduits à la dernière extrémité, doivent travailler pour une maigre pitance à la construction d'un canal. À l'hiver de 1878, le local 21 rapporte: "one half (sic) men working at any kind of labouring work." En juin 1878, on lit dans le compte-rendu du local 21 à l'*Iron Molders Journal*: "trade is dead in all branches of industry in this city."<sup>72</sup>

La conjoncture industrielle difficile des années 1874-78 conduit à une dégradation des conditions de travail à laquelle les mouleurs répondent, aux débuts de la crise, par des grèves spontanées. Ces luttes aboutissent à des compromis entre les parties impliquées. Mais avec l'approfondissement de la crise les patrons sont placés dans un rapport de force beaucoup plus favorable et tentent alors à nouveau de réduire les salaires et de modifier la durée de la journée de travail sans compensation salariale.

Durant ces années, l'influence des mouleurs syndiqués demeure imperceptible. Le syndicat connaît une stabilisation et un renforcement graduel (voir tableau A). Malgré tout, cette organisation ouvrière ne regroupe toujours qu'une minorité de mouleurs: c'est-à-dire, en 1878, moins de 6% des travailleurs du métier. Les Canadiens français demeurent sous-représentés parmi les rangs syndiqués. Mais signe de l'adaptation des mouleurs au contexte industriel, le syndicalisme, qui s'appuyait à l'origine sur le militantisme de mouleurs immigrés nés en Grande-Bretagne, peut compter de plus en plus sur la participation de mouleurs natifs du pays (d'origine britannique ou francophone). Ces derniers qui constituent 33% des membres

<sup>69</sup> Recensement industriel manuscrit de 1871, ville de Montréal; *La Minerve*, 24 et 30 mars 1875; 1er et 2 avril 1875.

<sup>70</sup> *Iron Molders Journal*, février 1875, 235.

<sup>71</sup> *Iron Molders Journal*, janvier 1876, rapport du local 21 et lettre ouverte du local 21 à l'éditeur.

<sup>72</sup> *Iron Molders Journal*, janvier et juin 1878, rapport du local 21.

syndiqués en 1866, en forment 40% en 1875 et 65% en 1878.

Les perspectives de développement du syndicat vont cependant s'améliorer rapidement. A la fin de l'hiver de 1879, l'entrée en vigueur des tarifs protectionnistes de la "politique nationale" du gouvernement conservateur canadien et la perspective d'une reprise de l'économie, poussent les fondeurs capitalistes sur la voie d'une offensive soutenue contre le métier de mouleur. Entrant en vigueur à la mi-mars, les tarifs déçoivent grandement les fondeurs capitalistes montréalais. Ces derniers, après avoir affronté depuis 1873 le "dumping" des entreprises américaines sur le marché canadien, espéraient la mise en place d'une barrière tarifaire élevée protégeant le marché national.<sup>73</sup> Ils affirment même que leur marge de protection se trouve grandement réduite par les nouveaux tarifs.<sup>74</sup> Anticipant une reprise économique prochaine, certains fondeurs capitalistes tentent alors de consolider leur position concurrentielle sur les marchés, en baissant les salaires et en introduisant une division du travail plus grande dans le moulage. Cette nouvelle orientation que les capitalistes veulent mettre en oeuvre dans la production débouche, dans deux des plus importantes fonderies de la ville, sur des conflits de travail entre les mouleurs et leurs patrons.

Le 19 mars, neuf mouleurs syndiqués de la fonderie *Clendenning & Co.*, spécialisés dans la fabrication de poêles, refusent une réduction salariale de l'ordre de 25%. Le patron de cet établissement employant entre 150 et 200 travailleurs, les met en lock-out. Le 29 mars au matin, 30 autres mouleurs

<sup>73</sup>Un article du *Montreal Daily Star* du 1er mars 1879, souligne que dans le domaine des poêles et des pièces fondues en fer, pour l'année se terminant le 30 juin 1877, les importations se sont élevées à \$415 311 (à 85% américaines) et les exportations à seulement \$7 537; la balance commerciale canadienne enregistre donc un déficit de \$407 774 dans cette branche industrielle. Alors que le tarif sur les importations est de 17 1/2% au Canada et de 30% aux Etats-Unis, l'article prône un tarif canadien de 40% sur les importations de poêles et de pièces fondues en fer. Un tarif aussi élevé permettrait de renforcer adéquatement la position des manufacturiers canadiens par rapport à leurs compétiteurs américains, avantagés en raison d'un marché national de taille énorme, protégé par des tarifs protectionnistes élevés.

<sup>74</sup>Le point de vue des fondeurs capitalistes montréalais est rapporté dans le *Montreal Daily Star* du 19 mars 1879: "The Iron men here complain that the tarif injuriously affects their industry." On peut lire plus loin que ces fondeurs capitalistes "...claim that the new order of things bears exceptionally hard upon them. Formerly castings were 17 1/2%, and pig iron, their raw material, was free. Now the brands of pig iron they use are subject to a duty of 12 1/2%, coals pays 50 cents a ton and castings are only 20 per cent, so that their margin of protection against importations of castings has been very much reduced." Cette déclaration ne paraît pas exagérée. D'après Simon J. McLean, les tarifs protectionnistes de 1879, touchant l'industrie métallurgique, ne sont pas assez élevés pour jouer un rôle protectionniste adéquat. De plus, les manufacturiers bénéficient d'un remboursement des taxes payées sur les articles importés seulement si ces derniers entrent dans la composition de produits pour l'exportation. Les tarifs subissent une révision en profondeur en 1887, et l'industrie métallurgique se verra enfin accorder une protection tarifaire beaucoup plus élevée, marquant les débuts d'une protection véritable du secteur. Simon J. McLean, *The Tariff History of Canada* (Toronto, 1895), 23-33.



de la fonderie, normalement payés à la pièce, font part à Wm Clendenning qu'ils ne se remettront à travailler que lorsqu'ils auront obtenu une augmentation salariale et négocié une échelle officielle des prix des pièces à fabriquer. Face à cette combativité des mouleurs, l'entreprise préfère trouver rapidement un terrain d'entente: les salaires demeureront inchangés pour les mouleurs mis en lock-out et ceux en grève; également, une liste négociée des prix à la pièce sera affichée dans l'atelier de moulage. Le 31 mars, les 39 mouleurs sont de retour au travail.<sup>75</sup>

Ce conflit de travail chez *Clendenning & Co.* peut être considéré comme une victoire pour le local 21, la première depuis sa fondation! En effet, les neuf mouleurs syndiqués mis en lock-out ont été réengagés sans baisse de salaire. Mais ce succès se révèle encore plus important qu'il n'en apparaît au premier abord. Certains faits donnent à penser que le syndicat a influencé les 30 autres mouleurs à quitter leur travail, dans le double but que la fonderie mette fin à son lock-out et pour accroître sa mainmise sur l'atelier de moulage. Le *Montreal Daily Star* rapporte que Clendenning croit que la grève des 30 mouleurs est “. . .the result of a preconcerted movement among the moulders.”<sup>76</sup> Plus encore, cette influence du syndicat sur l'action des 30 grévistes paraît se refléter aussi dans la hausse remarquable et sans précédent des adhésions au syndicat, 15 nouveaux membres, tel qu'indiquée subséquemment dans le rapport du mois d'avril du local 21 à l'*Iron Molders Journal*. Il est en effet fort probable que la majeure partie des nouvelles recrues soient des mouleurs gagnés à la cause du syndicalisme au cours ou à l'issue de ce conflit de travail.<sup>77</sup>

Mais ce conflit de travail, n'est pas si tôt terminé, qu'un autre fait surface. A la fin de mars, la fonderie de *Ives & Allen* applique, sans prévenir, une diminution des salaires de l'ordre de 15% à 25% à ses 25 mouleurs spécialisés dans la fabrication de pièces de petites tailles. Cette entreprise, engageant 230 ouvriers, oblige aussi chacun de ces mouleurs, tous membres du local 21, à surveiller le travail d'un apprenti, placé à ses côtés, et à remplir de métal fondu les moules préparés par ce dernier. En compensation, l'apprenti aidera le mouleur au brassage des châssis et au nettoyage de sa partie de l'atelier. Les mouleurs refusent d'effectuer ces nouvelles tâches car elles constituent un surcroît de travail pour eux, étant donné qu'ils sont payés à la pièce. Quant aux tâches de “brassage” et de “nettoyage”, ils préfèrent les effectuer eux-

<sup>75</sup>Procès-verbaux du 16<sup>e</sup> congrès de l'*Iron Molders Union of North America*, Brooklyn, New York, juillet 1882, 9; *The Gazette*, 31 mars 1879; *Montreal Daily Star*, 29 et 31 mars 1879.

<sup>76</sup>*Montreal Daily Star*, 29 mars 1879.

<sup>77</sup>Il faut un fort stimulant pour entraîner une entrée aussi importante de membres dans le syndicat et une grève courte et victorieuse constitue un aiguillon idéal. Cette entrée de 15 membres en l'espace d'un mois est inusitée, car selon une moyenne mensuelle, le nombre d'adhérents au local 21 est de 0,75 membre en 1878, 4,17 en 1879, 4,9 en 1880 et 4,3 pour les huit premiers mois de 1881. *Iron Molders Journal*, janvier 1878 à août 1881, rapports du local 21.

mêmes. Le 28 mars, devant les menaces de congédiement professées par le patron et la mise-à-pied de l'un des leurs pour s'être opposé publiquement à H. R. Ives, les mouleurs quittent leur travail.<sup>78</sup>

Les grévistes mènent d'abord leur résistance de façon paisible. Cependant, après quelques jours, la fonderie *Ives et Allen* parvient graduellement à engager d'autres mouleurs pour remplacer les grévistes. La violence fait alors son apparition: les *scabs* sont la proie d'intimidations et d'attaques violentes répétées, sur le terrain de l'entreprise ou dans les rues avoisinantes. H.R. Ives accuse les grévistes de mener de telles actions à partir d'une petite fonderie située à proximité et utilisée comme base d'opérations. Mais les grévistes démentent publiquement toute participation à ces actions violentes.<sup>79</sup> Le 9 avril, la fonderie *Ives & Allen* refuse la proposition des grévistes d'aller en arbitrage et demande la protection de la police au maire de Montréal. A partir de ce moment, un employé de la fonderie et la police escortent les *scabs* pour aller et venir de l'établissement. Après avoir quitté le travail depuis deux semaines et ne voyant pas de conclusion prochaine au conflit, les mouleurs demandent le soutien financier de l'union bi-nationale. Cependant, en raison de la désorganisation des locaux provoquée par la crise, l'aide financière arrive avec des retards. Au bout de trois mois, la lutte se solde par un échec devant l'intransigeance de l'employeur.<sup>80</sup>

Les attaques patronales contre le métier, à la fin de l'hiver 1879, marquent l'ouverture d'une nouvelle période, caractérisée par des tentatives beaucoup plus répétées et soutenues de la part des capitalistes, de dégrader la position occupée par les mouleurs au sein du processus de production.<sup>81</sup> Cette

<sup>78</sup>Procès-verbaux du 16e congrès de l'*Iron Molders Union of North America*, Brooklyn, New York, juillet 1882, 9; *The Montreal Daily Star*, 29 mars 1879; *The Gazette*, 31 mars 1879. Une délégation de grévistes communique les causes du conflit au *Montreal Daily Star* le 31 mars 1879. H. R. Ives réplique en faisant part au *Montreal Daily Star*, le 1er avril, de son point de vue par rapport à cet arrêt de travail.

<sup>79</sup>Les auteurs de telles actions sont en effet passibles d'une amende n'excédant pas cent dollars ou d'un emprisonnement d'une durée maximum de trois mois, selon "L'Acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces ou à la molestation," 35 Vict. (1872), c. 31, tel que modifié en 1876 ("L'Acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation," 39 Vict. (1876), c. 37).

<sup>80</sup>Procès-verbaux du 16e congrès de l'*Iron Molders Union of North America*, Brooklyn, New York, juillet 1882, 9; *Iron Molders Journal*, juin et juillet 1879; *The Gazette*, 2, 3 et 4 avril 1879; *Montreal Daily Star*, 3, 8, 9, 12, 24 et 25 avril 1879, 7 mai 1879; *Montreal Herald*, 11 avril 1879.

<sup>81</sup>Cette attaque des bases du métier progresse au point où, en 1888, le paiement à la pièce et le *berkshire system* sont répandus dans la majorité des ateliers de moulage de la ville. La mécanisation apparaît aussi: des journaliers, remplacent des mouleurs, et fabriquent à l'aide de machines des petites pièces de métal fondu. *Report of the Royal Commission on the Relations of Capital and Labour in Canada, Quebec Evidence, op. cit.*, témoignages des mouleurs montréalais Thomas Monaghan (306-308), William Boyd (309), Pierre Lalonde (312), Owen Duffy (460), John O'Flaherty (463) et Richard Powers (456-459); voir la note 11 de cet article pour les références sur la mécanisation.

menace aux fondements de l'autonomie fonctionnelle de ces travailleurs va favoriser la montée du syndicalisme, lors de la reprise économique.

Selon les rapports du local 21 dans l'*Iron Molders Journal*, l'activité économique reprend de la vigueur à partir d'octobre 1879. C'est aussi à partir de l'automne de cette année que l'entrée des mouleurs non-syndiqués dans les rangs du syndicat prend une ampleur considérable.<sup>82</sup> L'expansion des effectifs syndiqués entraîne la montée de l'influence du local 21 à Montréal. Le nombre de membres syndiqués passe de 29 en 1878 à 127 en 1881. Mais ces chiffres sous-estiment l'ascension réelle des effectifs syndiqués: en 1881, les mouleurs syndiqués se chiffrent en réalité approximativement à 163, soit 31% des mouleurs de l'agglomération montréalaise.<sup>83</sup>

L'adhésion massive des mouleurs canadiens-français au local 21 constitue le fer de lance de l'ascension du syndicalisme. Ils représentent en effet rapidement la principale ethnie du syndicat en regroupant 67% des membres syndiqués en 1881 (tableau A).<sup>84</sup> Etant donné que les Canadiens français ne représentent que 53% de l'ensemble des effectifs du métier, en 1880-81, on doit convenir que leur participation à l'essor du syndicalisme, à la sortie de la crise, est particulièrement enthousiaste.

L'importance relative des mouleurs d'origine irlandaise diminue, passant de 35% des effectifs syndiqués en 1879, à 20% en 1881. Ils demeurent néanmoins la seconde ethnie la plus importante du syndicat et leur influence reste considérable car les membres du local 21 choisissent continuellement, durant ces années, des mouleurs canadiens-irlandais pour les postes de direction du local. La composition des membres du syndicat a donc profondément changé depuis ses débuts: au commencement des années 1860, le local 21 regroupait surtout des mouleurs nés en Grande-Bretagne; en 1881, il compte 83% de mouleurs natifs du pays, presque essentiellement des Canadiens français et des Canadiens irlandais.

L'accroissement des effectifs des syndiqués donne au syndicat une plus grande puissance pour faire respecter la discipline syndicale et pour tenter de contrôler le marché du travail. Il établit un bureau d'enregistrement dans la demeure du mouleur John McRobie, où les mouleurs syndiqués en quête

<sup>82</sup>L'essor du syndicalisme bénéficie probablement aussi des mesures de redressement prises par l'union bi-nationale, entre 1874 et 1878, pour enrayer une nouvelle hémorragie de son membership: baisse des frais d'initiation des membres de \$5.00 à \$3.00 et mise sur pied d'un nouveau programme d'indemnités funéraires offrant une compensation de \$100.00 aux familles de la victime. F.T. Stockton, *International*, 23, 73 et 87.

<sup>83</sup>Cet écart provient de la méthodologie employée dans l'estimation des effectifs du syndicat, dont les résultats deviennent moins précis à partir de 1879. La question étant relativement complexe, le lecteur est référé à l'appendice II du mémoire de maîtrise de l'auteur: "La détermination de la taille et de l'appartenance ethnique des membres du local 21."

<sup>84</sup>Ces chiffres ne sont que des estimations minimales, étant donné que le syndicat compte réellement, en 1881, 163 membres environ, et que 80% d'entre eux ont un patronyme francophone.

d'emploi doivent se rendre et faire application pour un travail.<sup>85</sup> Le local se charge alors d'affecter ces mouleurs, selon les possibilités de travail, dans les établissements où il est fortement représenté. L'ascendant du syndicat est tel qu'il peut écrire dans l'*Iron Molders Journal*: "Members coming to Montreal will save money and time by securing their cards before coming, for our motto in Montreal is 'No card, no work'".<sup>86</sup> Les menaces de suspension ou d'expulsion, pour les membres enfreignant la réglementation syndicale, acquièrent un pouvoir de dissuasion de plus en plus grand au fur et à mesure que le local étend son influence dans les ateliers de moulage. De plus, l'autorité et l'attraction du syndicat sont telles que plusieurs mouleurs, ex-membres du local, réintègrent le mouvement.

A l'été 1880, les syndiqués montrent publiquement à leurs confrères non-syndiqués, à leurs employeurs et à la population montréalaise en général, que la syndicalisation vise l'élévation morale de l'ouvrier, la respectabilité du travailleur, et l'entente "équitable" entre les intérêts des employés et des patrons. En effet, le local 21 organise un pique-nique à l'île Grosbois, le 21 juillet, et une invitation pour y participer est adressée à toute la population de Montréal.<sup>87</sup> Le 20 juillet, au soir, les syndiqués. . .

. . . had a grand torch-light procession, headed by the St-Jean-Baptiste brass band, and a three-sided transparency, driven by an express and team of horses, got up by Brother R. Morris, on which was the following motto: "Justice to MAN and MASTER", and on the other sides it advertised the picnic in French and English. Every member of the union followed, wearing silk hats and badges on their breasts, which was got up for the occasion. They marched through the principal streets in the city and they got great praise in all the weekly and daily papers in the city for the manner in which they conducted themselves through the line of procession.<sup>88</sup>

Le lendemain, le pique-nique s'avère un véritable succès. Plusieurs fondateurs capitalistes, dont Hubert R. Ives et William Clendinning, ont contribué à l'organisation de l'événement en fournissant des prix coûteux que se disputent les participants lors des concours de danse et de jeux. Ces employeurs manifestent ainsi leur désir de conserver, malgré tout, des rapports paternalistes avec leurs mouleurs. Les montréalais participent nombreux aux réjouissances:

<sup>85</sup>Le *Montreal Directory* de 1880-81 indique à côté du nom de John McRobie, "Moulder & Registry Office." Le demeure de McRobie est située au 22 St-Antoine dans le quartier St-Antoine.

<sup>86</sup>*Iron Molders Journal*, octobre 1880, rapport du local 21.

<sup>87</sup>L'île Grosbois est l'une des "îles de Boucherville," situées sur le fleuve St-Laurent à une trentaine de kilomètres à l'est du port de Montréal. Au début de la décennie 1880, des pique-niques organisés par les entreprises (pour leurs employés) et les associations ouvrières et religieuses (pour leurs membres), s'y tiennent régulièrement aux mois de juillet et d'août. Le voyage se fait en bateau à vapeur à partir du quai Jacques-Cartier au port de Montréal. *Montreal Daily Star*, juillet et août 1880; juillet et août 1881.

<sup>88</sup>La citation est tirée d'une lettre envoyée par le mouleur syndiqué Alphonse Bénard à l'*Iron Molders Journal* de juillet 1880, 11-12; le *Montreal Daily Star* du 21 juillet 1880 souligne que la procession aux flambeaux "...was composed of about one hundred, very respectable dressed men carrying torches...."

There was about five thousand people at the picnic. Dancing was indulged in all the day, and there was sixty prizes competed for in all kinds of different games which were put through well by the Game Committee. Refreshments were sold by Mr. Jones at city prizes, and on strictly temperate principles, in consequence of which there was not a man on the ground to be seen under the influence of liquor. Everybody on the grounds enjoyed themselves well. . . Great credit is due all members of the union for the manner in which they conducted themselves on the grounds on the day of the picnic.<sup>89</sup>

Si les mouleurs syndiqués cherchent à établir des relations de travail “justes” avec leurs patrons, cela ne les empêche pas d'utiliser leur nouvelle puissance, dans le contexte de la reprise économique, pour tenter de préserver ou d'améliorer leurs conditions de travail et de hausser les salaires aux niveaux précédant la crise économique. En juin et juillet, le local rapporte: “Molders will please keep away from here as trouble is expected”.<sup>90</sup> Le 13 août 1880, les mouleurs de la grande fonderie *Clendenning & Co.* déclenchent une grève pour obtenir une augmentation des salaires. Le patron accorde l'augmentation sans tarder et les ouvriers retournent au travail le lendemain.<sup>91</sup> Cette courte grève, au centre de laquelle se trouve les mouleurs syndiqués<sup>92</sup>, encourage probablement les mouleurs des autres établissements à s'engager dans l'action revendicative. En mars et en avril 1881, le syndicat indique à nouveau dans l'*Iron Molders Journal*: “Molders are requested to stay away from Montreal for the present as we are in trouble.” Cependant, l'union bi-nationale fait part à ses locaux de ne recourir à la grève qu'en dernière instance en raison de la ponction considérable des grèves déjà en cours, sur les ressources de l'organisation.<sup>93</sup> La prochaine grève menée par le local 21 aura lieu seulement en mai 1882 dans la fonderie de McDougall.<sup>94</sup>

La fête de la St-Jean-Baptiste, le 24 juin 1881, révèle la nouvelle puissance acquise par les mouleurs montréalais grâce au mouvement d'unification de leurs forces au sein du syndicat. Dans le cadre de ces festivités catholiques, toutes les ethnies membres du local 21 participent en masse à la procession qui parcourt traditionnellement les rues de la ville, montrant ainsi l'ascendant du syndicalisme sur le métier. Les événements témoignent aussi dans un certains sens de la reconnaissance du syndicat par certains grands fondeurs capitalistes:

In Montreal, on the 24th inst., St-Jean-Baptiste Day, there was a grand procession of all

<sup>89</sup>*Iron Molders Journal*, lettre d'Alphonse Bénard, juillet 1880, 11-12; *Montreal Daily Star*, 22 juillet 1880.

<sup>90</sup>*Iron Molders Journal*, juin et juillet 1880, rapports du local 21.

<sup>91</sup>*La Minerve*, 14 août 1880.

<sup>92</sup>En mars 1879, la fonderie ne compte que neuf mouleurs syndiqués, mais en juin 1881, leur nombre s'élève à une centaine. *Iron Molders Journal*, juin 1881, lettre ouverte du local 21 à l'éditeur.

<sup>93</sup>*Iron Molders Journal*, avril 1881, 10.

<sup>94</sup>Procès-verbaux du 16<sup>e</sup> congrès de l'*Iron Molders Union of North America*, Brooklyn, juillet 1882, 12.

trade unions, with their members working at their respective branches, and in which I.M.U. No. 21 took part, headed by two waggons, gotten up for the occasion, on which we melted iron and cast through the line of march, which was never known to have been done before through the streets of Montreal. Next followed about two hundred molders wearing badges on their breasts and the staff of officers in the rear. As the procession commenced to move along St-Antoine St., our President was presented with a splendid bouquet of flowers by a young lady; and immediately after, one of our employers Mr Wm Clendenning who employs all the year around between seventy-five and one hundred union molders joined in with the officers of I.M.U. No. 21, took part in the procession and was proud to be seen walking with us through all the principal streets of the city, with one of our badges on his breast.<sup>95</sup>

Les années 1874-1881 constituent donc un épisode marquant dans la formation des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs. La crise de 1874-1879 représente un point tournant dans cette évolution car par son ampleur, sa durée et ses répercussions, elle marque probablement profondément la conscience des mouleurs. La nécessité d'une cohésion de tous les mouleurs au sein d'une organisation permanente de réglementation et de défense du métier fait alors des progrès rapides chez ces travailleurs. La fin de l'hiver 1879 marque l'ouverture d'une nouvelle période d'attaques menées par les fondeurs capitalistes contre le métier de mouleur. Le succès partiel de la résistance du local 21 à cette offensive, entraîne un afflux de mouleurs non-syndiqués vers le local. Avec la reprise économique, quelques mois plus tard, on assiste à l'entrée massive dans le syndicat de mouleurs non-syndiqués, désireux d'améliorer leur condition et de protéger leur métier par l'entremise d'une organisation permanente de leurs rangs. Ce développement, au centre duquel se trouvent les mouleurs canadiens-français, entraîne l'émergence de nouvelles relations de travail dans l'industrie du moulage.

### *Conclusion*

A MONTRÉAL, CE N'EST QU'À la suite d'un processus d'adaptation relativement long et sous la menace d'une dégradation de leur métier, que les mouleurs entreprennent l'unification de leurs rangs autour d'une organisation permanente de réglementation et de défense de leur métier.

Au cours de la période 1859-1881, les actions revendicatives des mouleurs prennent plusieurs expressions: une forme spontanée, une forme organisée ponctuellement et une forme organisée sur une base permanente. Seule une minorité de mouleurs, composée d'éléments écossais, irlandais et anglais, se regroupent dès le début de la période au sein d'un syndicat. Ces travailleurs possèdent probablement des traditions d'association ouvrière et de solidarité syndicale, héritées de leur expérience dans leur pays. Le syndicat, qui se révèle incapable de rallier la majorité des mouleurs, dont les Canadiens français

<sup>95</sup>*Iron Molders Journal*, juin 1881, lettre ouverte du correspondant au journal du local 21 à l'éditeur. Le correspondant remercie les fondeurs capitalistes John McDougall et William Clendenning pour avoir fourni et équipé les deux wagons.

qui constituent rapidement le gros des effectifs du métier, connaît longtemps une existence marginale. Le caractère relativement nouveau du métier ne peut expliquer que partiellement la lenteur de l'adhésion des mouleurs au syndicalisme. Les différences ethniques et linguistiques entre mouleurs d'origine britannique et mouleurs canadiens-français et les tensions qu'elles engendrent à l'époque, sont probablement au centre du problème.

Les mouleurs non-syndiqués ne sont pas tous des "outils" de leurs patrons comme le laisse croire, en 1871, le président de l'union bi-nationale. Ils semblent privilégier plutôt un militantisme de type spontané ou organisé sur une base ponctuelle, qui s'appuie sur leur autonomie fonctionnelle au travail. Ces actions revendicatives témoignent d'une collaboration épisodique entre les différentes ethnies du métier. La lutte pour la réduction de la durée de la journée de travail, en 1872, constitue un jalon important dans la formation de leur conscience ouvrière. A cette occasion, la solidarité des mouleurs s'étend aux travailleurs d'autres métiers et d'autres villes canadiennes. Les événements montrent également les insuffisances d'une organisation ouvrière de type spontanée face à la puissance montante des capitalistes, qui n'hésitent pas à s'allier dans une coalition redoutable et à normaliser avec rudesse ce conflit de travail majeur.

La crise de 1874-79 surprend les mouleurs mal organisés. Malgré quelques grèves de mouleurs non-syndiqués, ces années sont marquées par une érosion progressive et accentuée de leurs salaires. L'expérience d'une telle dégradation prépare un tournant de la conscience ouvrière de ces travailleurs, dans le sens d'un renforcement de leur solidarité inter-ethnique et du regroupement de leurs forces au sein d'une organisation permanente de règlementation et de défense du métier. A partir de 1879, la nouvelle offensive patronale contre le métier va accélérer cette évolution de la conscience ouvrière des mouleurs, en minant sérieusement leur autonomie fonctionnelle, qui forme le fondement économique de l'indépendance des mouleurs non-syndiqués par rapport au local 21. Dès lors, avec la reprise économique, à l'automne 1879, on assiste à l'adhésion massive des mouleurs non-syndiqués au syndicat. L'essor du syndicalisme s'effectue alors sous l'impulsion des mouleurs canadiens-français et, en seconde place, des mouleurs canadiens-irlandais.

Comme le souligne l'historiographie du mouvement ouvrier canadien, les différences ethniques et linguistiques peuvent constituer un obstacle majeur à l'unité ouvrière, en fractionnant les rangs des travailleurs.\* Cependant,

\*J. I. Cooper, "The Quebec Ship Labourers' Benevolent Society," *Canadian Historical Review*, 30 (1949), 336-44; Michael Cross, "The Shiners' War: Social Violences in the Ottawa Valley in the 1830s," *Canadian Historical Review*, 54, (1973), 1-26; Herman Van Ommen, "Labour Riots in Quebec, 1857-1879," *The Register*, 1 (1980), 50-67; Robert Babcock, "Samuel Gompers et les travailleurs québécois, 1900-1914," in Fernand Harvey, *Le mouvement ouvrier au Québec* (Montréal, 1980), 131-50.

l'étude des mouleurs montréalais se démarque des recherches antérieures en ce qu'elle contribue à une meilleure compréhension du processus par lequel ces divisions sont surmontées. Dès cette période initiale de développement du capitalisme industriel, la sphère du travail peut constituer un creuset où se forge une solidarité ouvrière surmontant graduellement les tensions ethniques et linguistiques qui séparent les ouvriers.

A partir de ces résultats, nous constatons que certains aspects importants de la formation des traditions de solidarité ouvrière demeurent encore dans l'ombre. Il faudrait étudier l'influence des liens familiaux et communautaires sur cette orientation de la conscience ouvrière. De même, l'impact de cette nouvelle solidarité inter-ethnique sur la vie des mouleurs dans la communauté montréalaise, mériterait d'être analysé en profondeur. On peut se demander si l'expérience des mouleurs montréalais est représentative de celle d'autres catégories de travailleurs au Québec. Malheureusement, pour l'instant, la rareté des travaux sur le sujet empêche toute généralisation.

Finalement, soulignons qu'il ne faut pas voir l'unification des mouleurs montréalais au sein du syndicat comme une évolution historique éphémère. La formation des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs montréalais constitue un processus qui continue de s'approfondir durant les décennies suivant 1881. Des reculs temporaires n'empêchent pas ultérieurement la progression soutenue des traditions d'unité syndicale. Pendant les années 1880, le local 21 cherchera à établir l' "atelier fermé" dans les établissements où ses membres sont majoritaires. Les fondeurs capitalistes mettront tout en oeuvre pour briser le syndicat. Ils y réussiront en exacerbant les différences ethniques et linguistiques entre les mouleurs<sup>97</sup>, en congédiant en masse les mouleurs syndiqués<sup>98</sup>, et en établissant une liste noire des noms des

<sup>97</sup>Par exemple, le 28 avril 1886, les mouleurs syndiqués du Grand-Tronc déclenchent une grève lorsque deux de leurs camarades sont congédiés pour avoir assailli un mouleur non-syndiqué. L'établissement réplique en faisant venir des mouleurs engagés par contrat de Grande-Bretagne, qu'il a eu soin de maintenir dans l'ignorance de la grève. Lorsque ces derniers arrivent à Montréal et apprennent l'existence du conflit de travail, les représentants de l'entreprise leurs disent "that they were at present employing French Canadians, and they wanted old country men to work the shop." Visant à remplacer uniquement les mouleurs syndiqués d'appartenance ethnique canadienne-française, le Grand-Tronc utilise la vieille tactique patronale consistant à diviser les employés dans le but de diriger la productions sans résistance ouvrière. La grève meurt d'elle-même à la fin du mois de mai, car les grévistes trouvent de l'emploi dans d'autres fonderies. *Montreal Daily Star*, 28 avril 1886; *La Minerve*, 29 avril, 1er et 31 mai 1886; *Report of the Royal Commission on the Relations of Capital and Labour in Canada, Quebec Evidence, op. cit.*, témoignages des mouleurs montréalais Richard Powers (457), John O'Flaherty (465), John Irvine (466) et Charles Anderson (466-467). La citation provient du témoignage de Charles Anderson (466-476).

<sup>98</sup>La mise à pied la plus considérable survient à la fonderie *Clendenning & Co.*, en 1884, lorsque l'entreprise congédie ses 75 mouleurs syndiqués à la suite d'un conflit de travail. *Report of the Royal Commission on the Relations of Capital and Labour in Canada, Quebec Evidence, op. cit.*, témoignages des mouleurs montréalais William Marin (310) et Richard Powers (457).



mouleurs syndiqués<sup>99</sup>. Néanmoins le syndicat reviendra en force à partir de 1892. Il se lancera alors dans des actions revendicatives d'une ampleur jusque là inégalée dans l'industrie de moulage à Montréal.<sup>100</sup> La formation des traditions syndicales chez les mouleurs laisse donc entrevoir que l'adhésion au syndicalisme des travailleurs natifs du Québec a peut-être résulté davantage de leur propre expérience, plutôt que de l'influence de travailleurs étrangers en provenance d'Europe et des Etats-Unis, tel que l'a prétendu l'historiographie jusqu'à présent.<sup>101</sup>

*Cet article a été rédigé, en grande partie, à partir d'un mémoire de maîtrise: Peter Bischoff, "Les ouvriers mouleurs à Montréal, 1859-1881," mémoire de maîtrise histoire, Université du Québec à Montréal, 1986. Je tiens à remercier mes co-directeurs de maîtrise, les professeurs Joanne Burgess et Jean-Claude Robert, pour leurs précieux conseils et commentaires dans la rédaction de ce texte. J'adresse également mes remerciements aux critiques de la revue Labour/Le Travail pour les importantes suggestions qu'ils m'ont formulées.*

<sup>99</sup>*Ibid.*, témoignages des mouleurs montréalais Thomas Monaghan (307), William Marin (310), François-Xavier Thivierge (313), Richard Powers (457) et John O'Flaherty (464).

<sup>100</sup>Le 6 mai 1899, les 596 membres du local 21 se mettent en grève, paralysant 13 fonderies, dont celles du Grand-Tronc et du Canadien Pacifique. Ils demandent la reconnaissance syndicale, la fin du paiement à la pièce et un salaire minimum hebdomadaire de \$2.50. Après un mois, la grève se solde par une victoire pour le syndicat. *La Presse*, 6, 8 et 22 mai 1899; 1, 3 et 10 juin 1899.

<sup>101</sup>Jacques Rouillard et Judith Burt, "Le mouvement ouvrier" in Hamelin dir., *Les Travailleurs québécois*, et Fernand Harvey, *Révolution industrielle*.

TABLEAU A  
Composition ethnique des mouleurs syndiqués, 1864-1881<sup>1</sup>

Année	Nombre de membres syndiqués <sup>2</sup>	Nombre total jumelés	Appartenance ethnique							
			c.-f. %	c.-ir. %	irl. %	c.-a. %	angl. %	c.-éc. %	écós. amér. %	
1864	8 <sup>3</sup>	2 <sup>4</sup>		50	50					
1865	5									
1866	13	12	25	8	17				42	8
1867	12	9	22	11	11		11		34	11
1868	12	8	24	13			13		37	13
1869	11	11	36	9	9		9		28	9
1870	14	12	33		17		8		33	8
1871	11	8	25		25				37	13
1872	10	5	20		20				40	20
1873	17	8	13		25				37	25
1874	19	8	12		25				38	25
1875	20	10	30	10	30				10	20
1876	22	11	27	18	27				9	18
1877	31	15	33	27	27				7	7
1878	29	14	36	29	21				7	7
1879	54	32	47	19	16		6		6	6
1880 <sup>6</sup>	97	71	54	17	8	1	6	1	7	3
1881	127	98	67	13	7	3	1		2	3

Source: *Iron Molders Journal*, 1864 à 1881, rapports du local 21.

<sup>1</sup>L'analyse ne porte que sur la fraction de mouleurs syndiqués que nous avons pu jumeler avec les listes nominatives des recensements. Au sujet de l'appartenance ethnique, la signification des abréviations employées est la suivante: c.-fr. (canadiens-français); c.-ir. (canadienne-irlandaise); irl. (irlandaise); c.-a. (canadienne-anglaise); angl. (anglaise); c.-éc. (canadienne-écossaise); écós. (écossaise); amér. (américaine).

<sup>2</sup>Nous ne pouvions compter sur le nombre de membres tel que rapporté par le local 21, car les informations sur la taille des effectifs ne sont plus disponibles après 1870. Il a fallu déterminer ce nombre à partir des déplacements individuels des mouleurs selon leurs allées et venues, en nous fondant sur les rapports du local 21 paraissant dans l'*Iron Molders Journal* (voir l'appendice à la fin de cet article pour plus de détail à ce sujet). Les chiffres sous la colonne "nombre de membres syndiqués" indiquent le nombre de mouleurs syndiqués du local 21 présents à Montréal au mois de septembre de chaque année.

<sup>3</sup>Ce nombre sous-estime l'importance des effectifs car, en septembre 1864, le local 21 écrit dans son rapport à l'*Iron Molders Journal* que le nombre de ses membres se chiffre à 15.

<sup>4</sup>L'examen de l'appartenance ethnique des mouleurs syndiqués est peu concluante pour l'année 1864. Néanmoins, il faut souligner que la liste des membres est composée uniquement de noms d'origine britannique.

<sup>5</sup>L'*Iron Molders Journal* n'apparaît pas pendant la majeure partie de l'année 1865, les données ne sont donc pas disponibles. Il faut cependant noter que le rapport du président de l'*Iron Molders Union of America*, lors du 7<sup>e</sup> congrès de l'organisation en 1866 (en date du 31 décembre 1865), indique que le local regroupe 35 membres. Procès-verbaux du 7<sup>e</sup> congrès de l'*Iron Molders Union Of America*, janvier 1866.

<sup>6</sup>En 1880 et 1881, certains mouleurs syndiqués sont d'une appartenance ethnique autre que celles mentionnées ci-haut. Ces mouleurs ne représentent que 1% du "Nombre total jumelés" en 1880 et 3% en 1881.

**APPENDICE**  
 Estimation de l'importance numérique des  
 effectifs syndiques à Montréal, 1864-1881<sup>1</sup>

Année	No. de membres selon les rapports du local <sup>2</sup>	No. de membres selon leurs allées et venues
1864	15	8
1865 <sup>3</sup>	35	
1866	12	13
1867	11	12
1868	11	12
1869	11	11
1870	11	14
1871		11
1872		10
1873	23	17
1874	23	19
1875	23	20
1876	26	22
1877	29	31
1878	29	29
1879		64
1880		97
1881		127

Source: *Iron Molders Journal*, 1864 à 1881, rapports du local 21.

<sup>1</sup>Durant les premières années de parution de l'*Iron Molders Journal*, c'est-à-dire de 1864 à 1870, le local 21 publie régulièrement le nombre de ses effectifs dans le journal. Par la suite, ce nombre n'apparaît plus car l'union bi-nationale tient à garder secret sa force réelle. Pour saisir l'évolution des effectifs du local 21 pour l'ensemble des années 1864-1881, nous avons mis au point une méthode originale fondée sur les rapports mensuels du local 21 paraissant dans l'*Iron Molders Journal*. Ces rapports présentent en effet les noms des mouleurs montréalais nouvellement initiés aux rangs syndicaux, des membres qui sont suspendus ou expulsés, de ceux qui demandent leur carte de membre et qui partent chercher du travail dans d'autres villes, et des mouleurs qui viennent (ou reviennent) déposer leur carte au local pour travailler à Montréal. A partir de ces informations sur les allées et venues des mouleurs syndiqués, nous avons pu identifier les membres du local individuellement et suivre l'évolution de la taille et de la composition des effectifs syndiqués. L'estimation du nombre de membres selon leurs allées et venues est effectuée pour la fin du mois de septembre de chaque année, au moment où le nombre de membres est généralement le plus élevé. L'appendice II, intitulé "La détermination de la taille et de l'appartenance ethnique des effectifs du local 21", en annexe au mémoire de maîtrise de l'auteur, rend compte de façon détaillée de la méthodologie employée.

<sup>2</sup>De 1873 à 1878 les chiffres ne sont que très approximatifs. Ils reposent sur une moyenne du nombre de membres établie à partir du total, à tous les deux ans, des cotisations syndicales envoyées par le local 21 au secrétaire-financier de l'union bi-nationale.

<sup>3</sup>L'*Iron Molders Journal* n'est pas publié durant la majeure partie de 1865. Le rapport du président de l'*Iron Molders Unions of America*, lors du 7e congrès de l'organisation en 1866 (en date du 31 décembre 1865), indique que le local 21 regroupe 35 membres. Procès-verbaux du 7e congrès de l'*Iron Molders Union of America*, janvier 1866.

# CANADIAN MAGAZINES

*for everybody*

Now, 221 publications to choose from!

**T**he new 87/88 Canadian Periodical Publishers' Association catalogue is the one source that describes 221 of the latest and best Canadian magazines.

There's an incredibly wide variety of topics, points of view and special interests.

They're all yours to choose from when you get our current catalogue with its easy-to-use detachable order form.

Fill in the attached coupon today and for just \$2 (to cover postage and handling), we'll send you our new catalogue.

**P**lease send me the new 87/88 CPPA catalogue. I enclose my cheque for \$2 to cover postage and handling.

NAME \_\_\_\_\_

ADDRESS \_\_\_\_\_

CITY \_\_\_\_\_

PROV \_\_\_\_\_

POSTAL CODE \_\_\_\_\_

Canadian  
Periodical  
Publishers'  
Association

2 Stewart Street  
Toronto, Ontario  
M5V 1H6

# **TRAVAIL**

## **Capital et Société**

# **LABOUR**

## **Capital and Society**

Rédactrice en chef: Rosalind E. Boyd

*une revue sur le tiers monde*

### **RECHERCHE AXÉE SUR:**

- LES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL,
- LES PROBLÈMES D'URBANISATION,
- LES MIGRATIONS DE LA MAIN-D'OEUVRE,
- LES FORMES DE PROTESTATION NON ORGANISÉES,
- LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR AGRICOLE,
- LE MOUVEMENT SYNDICAL,
- LE DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DU TRAVAIL SALARIÉ.

**Les auteurs sont invités à soumettre des articles traitant de ces thèmes.**

### **ABONNEMENT**

Institutions: Cdn. \$18. par an (2 numéros)

Particuliers: Cdn. \$12. par an (2 numéros)

Pays en voie de développement: Cdn. \$7. par an (2 numéros)

---

*Payable par chèque ou mandat-poste à l'ordre du Centre d'études sur les régions en développement.*

*Veillez envoyer votre abonnement au: Service des publications, Centre d'études sur les régions en développement, Université McGill, 3715 rue Peel, Montréal, Québec, CANADA H3A 1X1*